



Bulletin Officiel

N°6745 Mardi 29 Novembre 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT SUR LES ACTIONS DE SOCIETE ADWYA	3
COMMUNICATION FINANCIERE DES EMETTEURS	7
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE CEREALIS	8
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	14

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR- AGO	15
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR- AGE	16
<u>PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE</u>	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR- AGO	17
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR- AGE	19

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	20
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR-

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO SICAR-

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait
visant les actions de la société ADWYA SA**

Par décision n°46 du 25 novembre 2022, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait visant les actions de la société ADWYA SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société ADWYA SA et des intermédiaires en bourse que la société «Laboratoires Teriak SA», détenant de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions, représentant 99,19% des droits de vote de la société ADWYA SA, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société ADWYA SA :

- **Date de constitution** : 25/06/1983.

- **Identifiant unique**: 0014346Y

- **Objet social (article 3 des statuts)**:

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 21 528 000 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 21 528 000 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 21 528 000 actions.

2. Structure du capital au 23 novembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société «Laboratoires Teriak SA»	8 892 511	41,31%	8 892 511	41,31%
Société «Kilani Pharmaceuticals Holding»	3 851 456	17,89%	3 851 456	17,89%
Mr Lassaad Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Mr Rafik Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Autres actionnaires	174 329	0,81%	174 329	0,81%
TOTAL	21 528 000	100,00%	21 528 000	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration (2)(3)(4) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi (1)	Présidente	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed (1)	Membre	Lui-même	2022
Mme Hajer Elloumi (1)	Membre	Elle-même	2022
Mr Tarek Hammami (1)	Membre	Lui-même	2022

(1) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.

(2) Démission de messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli, administrateurs indépendants avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

(3) Démission de Mr Jerbi Mounir, administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par lettre en date du 26/09/22.

(4) Démission de messieurs Adel Grar et Abderahman Khochtali, administrateurs représentant l'Etat Tunisien, par lettre du Ministère des Finances en date du 28/09/22.

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :

5-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du 05/05/2022.

5-2 Etats financiers intermédiaires de la société Adwya arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6679 du 29/08/2022.

5-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/09/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6716 du mardi 19/10/2022.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société «Laboratoires Teriak SA», société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Elle détient :

- directement, 8 892 511 actions ADWYA représentant une part de 41,31% des droits de vote de ladite société ;
- de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société.

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée

Dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la société ADWYA, à laquelle elle a été soumise, par le CMF, en août 2022, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, a déclaré son intention de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse, au cas où elle arriverait à détenir seule ou de concert la part de 95% ou plus du capital de la société Adwya.

A l'issue de l'OPA obligatoire et jusqu'à la date de dépôt du projet de la présente OPR, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» détient désormais, de concert avec messieurs Lassaad et Rafik Kilani et la société «Laboratoires Teriak SA», 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société.

Par cette Offre Publique de Retrait, la société «Laboratoires Teriak SA» se propose de racheter les actions ADWYA restantes et ainsi permettre aux actionnaires minoritaires détenant le reste des droits de vote composant le capital de la société ADWYA, représentant 0,81% du capital, de céder leurs titres.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

MAC SA -intermédiaire en bourse- sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance - 1053 Les Berges du Lac-, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

174 239 actions représentant **0,81%** du capital de la société ADWYA (**0,81%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

5,950 dinars l'action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est celui auquel a été soumise, par décision du Conseil du Marché Financier n° 23 du 02 août 2022, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» (avec qui agit de concert la société «Laboratoires Teriak SA» initiatrice de la présente OPR) et ce, pour le lancement d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste du capital de la société ADWYA.

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique et ce, conformément aux dispositions de l'article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **23** séances de bourse, du **30 novembre 2022** au **30 décembre 2022 inclus**.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société «Laboratoires Teriak SA», initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société ADWYA qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

MAC SA, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général, Monsieur Mourad Ben Chaabane, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société «Laboratoires Teriak SA» informera la BVMT du nombre de titres ADWYA acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société ADWYA ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de ADWYA reprendra à partir du 30 novembre 2022.

COMMUNIQUE DU CMF

COMMUNICATION FINANCIERE DES EMETTEURS

Le Conseil du Marché Financier, dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs et de garantir le bon fonctionnement du marché.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ainsi qu'à toutes les sociétés faisant appel public à l'épargne, aux commissaires aux comptes de ces entités ainsi qu'aux comités permanents d'audit (ou toute structure chargée de la gouvernance) qu'ils sont appelés à accorder une attention particulière à la communication d'information spécifique et détaillée sur les répercussions économiques éventuelles du contexte mondial actuel et des incertitudes susceptibles d'affecter l'activité des émetteurs, leur situation financière, ainsi que leurs prévisions futures.

Le CMF, invite ainsi les institutions susvisées, leurs organes de direction, d'administration et de contrôle, à :

- Etre particulièrement vigilants, quant à l'examen de la façon dont les risques et les incertitudes susceptibles d'affecter les activités des émetteurs, peuvent être divulgués aux investisseurs de façon transparente ;
- Tenir le marché informé des risques et des impacts potentiels des conditions économiques actuelles sur la situation financière, la performance, les flux financiers ainsi que sur les perspectives d'avenir de ces institutions et ;
- Divulguer tant au niveau des états financiers annuels qu'au niveau des rapports d'activité toute information sur les risques et incertitudes inhérents au contexte économique actuel pouvant impacter l'activité.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Céréalis
initée par la société «Cardinal Brands Limited»
agissant de concert avec la société «Power Brands»**

Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel du CMF n°6734 du 14/11/2022

Suite à la réalisation, en date du 21 octobre 2022, de l'opération de cession de 3 622 208 actions de la société Céréalis par les membres de la famille Gahbiche et la société Ekuity Capital au prix de 13,295 dinars l'action, objet de la décision du Conseil du Marché Financier n°10 du 23 juin 2022, au profit de la société «Power Brands» (anciennement dénommée Power Brands Holding)¹, le capital de la société Céréalis est désormais détenu à raison de 74,09% par la société acquéreuse.

Par ailleurs, et conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Power Brands» tenue le 03 octobre 2022, le capital de ladite société a été augmenté en numéraire d'un montant de 102 231 360 dinars pour le porter de 10 000 dinars à 102 241 360 dinars et ce, par l'émission de 10 223 136 actions nouvelles à la valeur nominale (soit 10 dinars et sans prime d'émission), dont :

- 4 817 536 actions ont été souscrites par les membres de la famille Gahbiche et la société Ekuity Capital et ont été libérées intégralement par conversion de créances détenues par la société «Power Brands» revenant aux personnes sus visées, issues de l'opération de cession sus mentionnée,
- 5 405 599 actions ont été souscrites par la société «Cardinal Brands Limited»² et ont été libérés partiellement par apport en numéraire.

Ainsi, et au terme de cette opération, le capital de la société «Power Brands» est désormais réparti entre les membres de la famille Gahbiche à raison de 34,29%, de la société «Ekuity Capital» à raison de 12,84% et de la société «Cardinal Brands Limited» à raison de 52,87%.

De ce fait, à l'issue de ces deux opérations, la société «Cardinal Brands Limited» détient désormais directement le contrôle majoritaire en droits de vote dans le capital de la société «Power Brands», ce qui lui permet, indirectement de déterminer les décisions économiques et financières relatives à la société Céréalis.

De plus, sachant que désormais la société «Cardinal Brands Limited» détient directement plus de 50% des droits de vote de la société «Power Brands», elle est présumée, au sens l'article 10 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, légalement agir de concert avec la société «Power Brands» vis-à-vis de la société Céréalis.

¹ Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 juillet 2022 de la société «Power Brands Holding», la dénomination sociale et l'objet social de la société «Power Brands Holding» ont fait l'objet de modifications. L'objet social prévoira désormais que la société est industrielle et la nouvelle dénomination sociale sera désormais «Power Brands».

² Société de droit mauricien, dont le capital est détenu par deux fonds d'investissements créés respectivement par un fonds souverain qatari et une institution gouvernementale rwandaise. En vertu d'un pouvoir signé en date du 28 octobre 2022, elle est représentée, par Mr Amine Allam, de nationalité tunisienne et résident en Tunisie.

Par décision n° 45 du 14 novembre 2022, en application de sa décision n°10 du 23 juin 2022 sus visée, et sans préjudice des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant l'activité de la société Céréalis, le Conseil du Marché Financier fixe les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle est soumise la société «Cardinal Brands Limited» agissant de concert avec la société «Power Brands», visant l'acquisition par cette dernière des actions Céréalis qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Cardinal Brands Limited

Loi applicable : Droit mauricien.

Siège social : Sanne House, Bank Street, Twenty Eight, Cybercity, Ebene 72201, Mauritius.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

Tunisie Valeurs en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajene-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société «Cardinal Brands Limited» détient 5 405 599 actions représentant 52,87% du capital de la société «Power Brands» qui, à son tour, détient 3 622 208 actions représentant 74,06% du capital de la société Céréalis.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société «Cardinal Brands Limited», agissant de concert avec la société «Power Brands», vise l'acquisition par cette dernière du reste des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société Céréalis, soit **1 266 681** actions représentant **25,91%** du capital de ladite société. La société «Power Brands» s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **13,300 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société «Cardinal Brands Limited» et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°10 du 23 juin 2022, soumettant aux dispositions des articles 6 et 7, toute personne qui, viendrait à acquérir, d'une manière individuelle ou de concert, directement ou indirectement, une part de droits de vote dans le capital de la société «Power Brand», dépassant la part détenue par la famille Gahbiche, qui serait de nature à conférer à cette personne le contrôle majoritaire en droits de vote dans le capital de la société, de manière à lui permettre de déterminer les décisions relatives à la société Céréalis.

Cette situation a été constatée suite :

- la réalisation en date du 21 octobre 2022, de l'opération de cession d'une part de 74,09% du capital de la société Céréalis par les membres de la famille Gahbiche et la société Ekuity Capital au profit de la société «Power Brands»,

- la détention par la société « Cardinal Brands Limited » à l'issue de l'augmentation du capital de la société « Power Brands » décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03 octobre 2022, de 52,87% de son capital.

De ce fait, au terme de ces deux opérations, la société « Cardinal Brands Limited » détient désormais directement le contrôle majoritaire en droits de vote dans le capital de la société « Power Brands », ce qui lui permet, indirectement, de déterminer les décisions économiques et financières relatives à la société Céréalis.

Dans le cadre de cette Offre Publique d'Achat Obligatoire, la société « Cardinal Brands Limited » agissant de concert avec la société « Power Brands » vise l'acquisition par cette dernière des actions Céréalis qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société.

en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Cardinal Brands Holding de **2 182 590 actions** Céréalis représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

a) Politique industrielle :

La Société « Cardinal Brands Limited » envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la société Céréalis.

b) Politique financière :

La Société « Cardinal Brands Limited » envisage de maintenir la politique financière actuelle de la société Céréalis.

c) Politique sociale :

La Société « Cardinal Brands Limited » envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la société Céréalis.

d) Cotation en Bourse :

Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire, la société « Power Brands » détiendrait au moins 95% du capital et des droits de vote de la société Céréalis, la société « Power Brands » procèdera au dépôt d'un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital que la société « Power Brands » ne détiendrait pas.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

La société « Cardinal Brands Limited » agissant de concert avec la société « Power Brands » et les dirigeants de Céréalis S.A ont convenu de ce qui suit :

-La démission des personnes visées ci-dessous de leur mandat d'administrateur de la société Céréalis S.A :

-M. Mohamed Aymen Gahbiche;

-M. Walid Gahbiche ;

-et, Mme Samira Maarouf Bouraoui.

Le remplacement de ces personnes par les personnes suivantes (sans préjudice du droit des actionnaires de Céréalis de désigner, plus tard, des administrateurs additionnels) :

-M. Amine Allam ;

-M. Charles Bouaziz ;

-et, Mme Maty Ndiaye.

-La démission de M. Mohamed Salah Gahbiche de son mandat de Président du Conseil d'Administration et son remplacement par M. Amine Allam.

Les démissions et nominations susmentionnées ne sont pas encore effectives à la date de la présente offre.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **jeudi 17 novembre 2022 au mercredi 07 décembre 2022 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **07 décembre 2022 inclus**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de la clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel du CMF et de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Céréalis sera suspendue durant les séances de bourse des **15 et 16 novembre 2022, et reprendra à partir du 17 novembre 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Céréalis.

- **Siège social :** Immeuble Amir Bouhaira-Appt n°1- Rue du Lac Turkana -Les Berges du Lac-1053 Tunis-

- **Téléphone :** 71 961 996

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA-

- **Date de constitution :** 23/09/2003

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Identifiant unique**: 0849850A

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social (article 2 des statuts)** :

La société Céréalis S.A, a pour objet :

- La production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés ;
- La production des plats surgelés pré cuisines ou non ;
- La fabrication de tous produits agroalimentaires ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Mohamed Salah Gahbiche	Président	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Karim Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Mme. Samira Maarouf Bouaroui	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Walid Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Mohamed Aymen Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Ekuity Capital	Administrateur	M. Abdelbasset Ben Moussa	2021-2023 ⁽²⁾
M. Hamadi Mokdadi (représentant des actionnaires minoritaires)	Administrateur	Lui-même	2021-2023 ⁽²⁾

(5) Mandats renouvelés par l'AGO du 28/06/2022

(6) Mandats renouvelés par l'AGO du 09/06/2022

Direction :

M. Karim Gahbiche : Directeur Général de la société Céréalis S.A. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration de la société réuni en date du 29/04/2022 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet In First Auditors Représenté par M. Mohamed Triki	Rue Lac Ourmia, Imm Miniar, Les Berges du Lac, 1053 Tunis Tel : (216) 70 294 005 E-mail : office@infirst.tn	2022-2024 ⁽³⁾

(7) AGO du 28/06/2022

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 4 888 889 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 4 888 889 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 4 888 889 actions
- **Structure du capital de la société Céréalis après l'opération d'acquisition en date du 21/10/2022 par Power Brands de 3 622 208 actions Céréalis :**

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Power Brands	3 622 208	3 622 208	74,09%	3 622 208	74,09%
Autres actionnaires (moins de 5%)	1 266 681	1 266 681	25,91%	1 266 681	25,91%
Total	4 888 889	4 888 889	100%	4 888 889	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

4-2 Etats financiers consolidés de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

4-3 Etats financiers intermédiaires de la société Céréalis arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6684 du 05/09/2022.

4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Céréalis arrêtés au 30 septembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6718 du 21/10/2022.

5- Entreprises comprises dans la consolidation :

Entreprise	Siege social	Principes de consolidation appliqués
Céréalis S.A (Société mère)	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt. n°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 Tunis	Intégration globale
Bolerio	Zone industrielle Goubellat 9080	Intégration globale
Inter Distribution	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt. n°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 Tunis	Intégration globale
Icerberg Distribution	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt. n°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 Tunis	Intégration globale

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

بلاغ الشركات

دعوة للجلسة العامة العادية

شركة التنمية والإستثمار للشمال الغربي

شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

إنّ السّادة المساهمين في شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 09 ديسمبر 2022 على الساعة العاشرة صباحا، بمقر الشركة الكائن بشارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة، للنظر في جدول الأعمال التالي :

- ✓ تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2021.
- ✓ تلاوة تقرير مراقب الحسابات لسنة 2021.
- ✓ المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الفردية لسنة 2021.
- ✓ المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المجمعة لسنة 2021.
- ✓ تبويب النتائج لسنة 2021.
- ✓ إبراء ذمة المتصرفين.
- ✓ تجديد عضوية متصرفين.
- ✓ تعيين مراقب حسابات الشركة.

بلاغ الشركات

دعوة للجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة التنمية والإستثمار للشمال الغربي

شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

إنّ السّادة المساهمين في شركة التنمية والإستثمار للشمال الغربي مدعوون لحضور الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم 09 ديسمبر 2022 على الساعة الثانية عشر ظهرا، بمقر الشركة الكائن بشارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة، للنظر في جدول الأعمال التالي :

✓ مواصلة نشاط الشركة طبقا لأحكام الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية

بلاغ الشركات

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي
المقر الاجتماعي : شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 09 ديسمبر 2022.

اللائحة الأولى:

ان الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ والذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة ومصالحها، توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثانية:

بعد فحص القوائم المالية الفردية وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة الفردي والمصادقة عليه وللتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية الفردية لسنة 2021. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثالثة:

بعد الاستماع للتقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على العمليات المعنية بالفصلين 200 و475 من مجلة الشركات التجارية الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة:

بعد فحص القوائم المالية المجمعة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة المجمع والمصادقة عليه ولتقرير مراقب الحسابات على القوائم المالية المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2021، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية المجمعة كما وقع تقديمها. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الخامسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2021. وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تبويب النتيجة الصافية للسنة المالية 2021 والبالغة 140.808 - دينار كما يلي:

*64.363- ديناراً على حساب الاستهلاكات المؤجلة

*76.445- ديناراً على حساب النتائج المؤجلة

اللائحة السابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2021 بقيمة سنوية قدرها 30.000 ديناراً.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة الثامنة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية كل من البنك التونسي السعودي ممثلاً من طرف السيد مديح الصيد، وبنك الإسكان ممثلاً من طرف السيد رياض الزيتوني و السيد رضا بوعجينة وتنتهي مهامهم جميعاً بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في الحسابات المالية لسنة 2024.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة التاسعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد مهام مراقب حسابات الشركة لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في الحسابات المالية لسنة 2024.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

اللائحة العاشرة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة

بلاغ الشركات

مشروع لوائح الجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي

المقر الاجتماعي : شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم 09 ديسمبر 2022.

اللائحة الأولى :

ان الجلسة العامة الخارقة للعادة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة حول نتائج الشركة ووضعيتها طبقا لمقتضيات الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية، وعلى ضوء القوائم المالية المؤرخة في 31 ديسمبر 2021 والمصادق عليها من طرف الجلسة العامة العادية بتاريخ 09 ديسمبر 2022 والتي أظهرت أن أموالها الذاتية أصبحت دون نصف رأس مالها نتيجة الخسائر، تصادق على تقرير المجلس كما وقع تقديمه وتصادق على مواصلة نشاط الشركة.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

اللائحة الثانية :

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	109,238	109,256
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	150,754	150,781
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	125,375	125,395
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	135,791	135,816
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	130,999	131,023
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	131,743	131,767
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	125,685	125,707
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	50,577	50,584
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,626	36,632
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTI	BH INVEST	06/07/09	118,444	124,767	124,789
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	109,996	110,011
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,375	19,378
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	133,908	133,925
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,257	1,257
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	131,247	131,270
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,717	12,719
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	185,758	185,792
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,580	12,581
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	105,578	105,598
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	108,287	108,310
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	15,153	15,156
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,057	2,059
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	68,227	68,236
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	143,369	143,611
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	107,844	108,145
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	116,947	116,964
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	151,089	151,148
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	569,247	569,390
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	148,626	148,384
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	193,280	193,020
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	102,561	102,599
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	137,632	137,834
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	171,913	172,145
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	156,168	156,148
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,616	23,662
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,311	98,617
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,008
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,006	1,006
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 375,305	2 378,295
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	151,233	151,372
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	237,918	237,050
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,037	3,017
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,737	2,720
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	60,878	61,062
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,381	1,383
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,258	1,248
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,256	1,247
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,565	14,602
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,028	11,070
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	14,158	14,195
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	91,405	91,456
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,260	1,243

OPCYM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de naissance	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	110,057	110,077	
57 AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	101,408	101,421	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	107,835	107,851	
59 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	105,203	105,223	
60 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	106,951	106,972	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	110,339	110,359	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	106,555	106,573	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	103,707	103,728	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	En liquidation	En liquidation	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	107,412	107,431	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	109,218	109,240	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	106,744	106,763	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	105,261	105,273	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	105,622	105,638	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	104,182	104,201	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	107,247	107,255	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	104,657	104,675	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	102,815	102,829	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	107,874	107,891	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	103,487	103,503	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	112,096	112,111	
77 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	106,193	106,217	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	109,960	109,987	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	110,661	110,708	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	64,171	64,434	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	107,115	107,268	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,897	17,903	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	311,110	310,995	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 199,440	2 203,726	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,969	71,092	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	56,120	56,197	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,818	108,868	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,484	11,518	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,353	15,421	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,016	17,069	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,790	14,818	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	105,886	106,173	
94 FCP AL IMIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	89,668	89,463	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	93,939	93,697	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,628	104,754	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	98,226	98,216	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,534	10,566	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	102,790	102,919	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	150,337	150,951	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	101,597	100,553	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	122,499	122,494	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	133,433	133,263	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	196,588	196,493	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	182,671	182,698	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	176,644	176,840	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	24,042	24,037	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	149,913	149,604	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	159,219	158,092	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL *	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 116,431	En liquidation	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	94,953	94,350	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 769,398	4 782,673	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,484	10,527	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	171,695	172,481	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 191,962	11 224,959	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 140,136	10 092,345	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	125,759	126,164	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest

-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 décembre 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

SODINO SICAR S.A.
BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-21	AU 31-12-20
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	23 506	23 506
Amortissements Immob. Incorp.		-17 365	-12 407
		6 141	11 099
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	1 099 139	824 325
Amortissements Immob. corporelles		-603 533	-510 120
		495 606	314 205
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	33 281 876	34 000 366
Provisions Immob. Financières		-12 380 837	-12 906 248
		20 901 040	21 094 119
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 402 787	21 419 423
AUTRES ACTIF COURANT	A4	7 334 412	6 492 023
PROVISIONS		-2 054 801	-2 054 801
		5 279 611	4 437 222
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	21 367 327	21 785 716
PROVISIONS		-3 170 922	-3 179 555
		18 196 405	18 606 161
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	518 415	1 173 837
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 994 431	24 217 220
TOTAL DES ACTIFS		45 397 218	45 636 643

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES		
		AU 31-12-21	AU 31-12-20
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	829 987	816 378
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION		208 780	0
RESULTATS REPORTEES		-20 782 434	-20 389 178
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		18 308 022	18 478 890
RESULTAT DE L'EXERCICE		-140 808	-393 256
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		18 167 214	18 085 634
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	12 371 620
FINANCEMENT BEI		0	0
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 670 000	1 887 500
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS		1 294 906	1 431 585
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		19 765 745	20 959 314
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		72 851	83 708
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 477 290	3 689 523
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	2 914 118	2 818 465
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		7 464 259	6 591 696
TOTAL DES PASSIFS		27 230 004	27 551 009
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		45 397 218	45 636 643

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.			
ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021			
(Montant exprimés en Dinars)			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-21	MONTANTS AU 31-12-20
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		450 956	333 004
REVENUS DES PLACEMENTS		468 162	436 993
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		83 293	101 684
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	7 783
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 006 010	879 464
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-15 260	-29 900
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-260 903	-275 891
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 212 458	-1 086 296
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	403 780	180 529
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-59 909	-59 461
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 144 749	-1 271 020
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	-138 739	-391 556
AUTRES GAINS ORDINAIRES		0	150
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	-46
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-138 739	-391 452
Impôts sur les sociétés		-2 069	-1 805
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-140 808	-393 256

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A.
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-21	AU 31-12-20
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-140 808	-393 256
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	C5	-403 780	-136 536
- Variation des Créances et autres actifs	A4	-842 389	-477 663
* Variation des fournisseurs et autres dettes	B3&B5	776 911	632 514
* Reclassement Exigible CDC et FOPRODI (Principal)	D1	438 505	516 076
_Reclassement Exigible IRADA		11 146	11 150
- Plus values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés	D2	-434 109	-512 649
- Plus values de cession des Participations et CCA - SODINO	D3	-427 603	-269 616
- Plus values de réévaluation des Actifs immobilisés			
*Autres produits			0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-1 022 128	-629 979
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition financières		-32 056	-48 873
* Comptes courants associés		0	-380 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
* Participations	A3-I-1	1 034 478	474 299
* Participations sur FOPRODI	A3-I-2	1 301 445	738 810
*FONDS CDC			972 100
* Comptes courant associés	D4	368 254	158 780
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B2-i	-136 679	189 556
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		2 535 441	2 104 672
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
reserves pour fonds social	B1-2	13 608	12 351
Variation des placements courants	A5	-735 303	-1 790 261
Encaissements sur financement FCDC			67 500
Décaissements sur financement F CDC		-1 450 402	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 172 096	-1 710 410
Variation de Trésorerie		-658 783	-235 716
Trésorerie début de l'exercice		1 172 286	1 408 002
Trésorerie Fin de l'exercice		513 503	1 172 286

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créé sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'Article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- L'intelligibilité ;
- La pertinence ;
- La fiabilité ;
- La comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES :

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2021, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 sont celles qui répondent aux critères de classement établi par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- D'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- D'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- D'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2 %
- <i>Matériel Roulant</i> :	20 %
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureaux</i> :	10 %
- <i>Matériel de Bureaux</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33 %

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 Dinars sont amorties intégralement.

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021, et ce sur la base d'un rapport d'expert indépendant, fixant sa valeur à 432 000 DT dégageant ainsi une plus-value de Réévaluation Légale de 208 780 DT.

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

La réévaluation basée sur les indices prévus par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 a dégagé une valeur nette réévaluée de 514 603 DT. La réévaluation de ce même bâtiment par un ex

La réévaluation basée sur les indices ayant donné une valeur ayant donnée une valeur supérieure à la juste valeur dégagée par le rapport d'un expert indépendant, la société a retenu cette juste valeur établie par l'expert indépendant s'élevant à 432 000 DT (Note A2 et Note B1).

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à rétrocéder, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destinées à être rétrocédées aux promoteurs après une période de détention supérieure à 3 ans, délai minimal prévu pour les contrats de rétrocession conclus, à l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- Le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- Le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2021, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la SODINO pour les comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la SODINO ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

Pour l'exercice 2021, les intérêts sur le compte de la SOPINO sont portés en produits (Voir note F2 : Parties liées)

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- La nature de l'éventualité ;
- Les incertitudes qui affectent l'issue, et
- L'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- Des produits des participations ;
- Des produits des placements
- Des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur brute de **23 506** Dinars.

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>	
	MONTANTS	
	31/12/2021	31/12/2020
- Logiciel informatique	1 010	1 010
- Système domaine SODINO	835	835
- Logiciel déclaration	885	885
- Logiciel comptable	5 901	5 901
- CASH LIGNE SCSI	14 875	14 875
TOTAUX	23 506	23 506

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2021 un solde de **17 365** Dinars. Il se détaillent comme suit :

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2021	31/12/2020	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5901	5901	0
CASH LIGNE SCSI	8 734	3 776	4 958
TOTAUX	17 365	12 407	4 958

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **274 813 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2021 un solde de **603 533** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

VALEURS BRUTES*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2021	31/12/2020	
Construction (i)	560 765	318 008	242 757
Matériel de transport de fonction	194 400	194 400	0
Matériel de transport de service	51 635	51 635	0
Agencements et aménagements	39 920	39 920	0
Installations	18 453	18 452	0
Mobilier de bureaux	76 012	76 322	-310
Matériel de bureaux	27 690	27 708	-19
Matériel Informatique (ii)	121 443	89 058	32 384
Fourniture de bureau	8 821	8 821	0
TOTAUX	1 099 139	824 325	274 813

i- Constructions :

Au cours de l'exercice 2021, la SODINO Sicar a procédé à la réévaluation légale du Bâtiment logeant son siège (Note III.3.2 Immobilisations corporelles). La réévaluation de la valeur brute et des amortissements cumulés antérieurs de cette immobilisation, ainsi que la plus-value de réévaluation légale dégagée se présentent comme suit

	Valeur		
	Historique	Réévaluée	Variations
Valeur brute	318 008	560 765	242 757
Total Amortissements au 01/01/2021	94 788	128 765	33 977
Valeur nette	223 220	432 000	208 780
Juste valeur : Evaluation d'un expert			

ii- Matériel informatique :

Les acquisitions de l'exercice s'élevant 32 384 DT correspondent à l'acquisition d'ordinateurs portables et d'écrans.

iii- Mobilier de bureaux, Matériel de bureaux :

Les variations de l'exercice s'élevant respectivement à -310 DT et -19 DT correspondent à la régularisation suite à la déduction de la TVA récupérable relative aux acquisitions de l'exercice 2020.

AMORTISSEMENTS*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2021	31/12/2020	
Bâtiment	141 189	94 868	46 320
Matériel de transport de fonction	181 130	165 250	15 880
Matériel de transport de service	52 760	52 760	0
Agencements et aménagements	36 174	32 568	3 606
Installations	16 540	15 749	792
Mobilier de bureau	50 495	46 906	3 589
Matériel de bureau	97 603	75 960	21 643
Matériel Informatique	20 461	18 878	1 583
Equipement de bureau	7 180	7 180	0
TOTAUX	603 533	510 120	93 413

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.3.- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à récéder, y compris celles effectuées sur les fonds mis à la disposition de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **33 281 876 Dinars**.

Les immobilisations financières brutes s'élevant au 31 décembre 2021 à 33 281 876 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2020	31/12/2019	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	3 299 900	2 499 900	800 000
o SRAOUNETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	29 905 730	31 424 220	-1 518 490
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	928	928	0
Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeur Brute (a)	33 281 876	34 000 366	-718 490
<u>PROVISIONS</u>			
Provisions (b)	-12 380 838	-12 906 248	525 410

<i>Valeurs nettes</i> (c : a+b)	20 901 040	21 094 118	-193 080
---------------------------------	------------	------------	----------

Les provisions et les reprises relatives aux Titres de participations s'analysent comme suit :

DESIGNATION		MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
<i>Ouverture</i>		12 906 248	12 827 113
Dotations aux provisions	A.3-2-1.	160 589	336 344
Reprises	A.3-2-2.	-686 000	-257 209
<i>Provisions au 31/12/2021</i>		12 380 838	12 906 248

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations à r troceder s' levant   -1 518 490 DT, se d taille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
DESIGNATION		MONTANT		VARIATIONS
		31/12/2021	31/12/2020	
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES	A.3-1-1	13 062 605	13 741 705	-679 100
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	A.3-1-2	11 817 240	12 656 630	-839 390
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	a	45 885	45 885	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	a	1 147 000	1 147 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	a	2 198 000	2 198 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	A.3-1-3	1 635 000	1 635 000	0
TOTAUX		29 905 730	31 424 220	-1 518 490

Le d tail des participations   r troceder est pr sent  en **Annexe 2**.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le d tail des participations r troced es, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s' levant   679 100 DT, se pr sente comme suit :

En Dinar Tunisien

SOLDES DES TITRES DE PARTICIPATION RETROCEDES	MONTANT BRUT		Cessions en Valeurs Brutes	Nombre de titres	PLUS VALUES
	2021	2020			
RAYAN	0	300 000	300 000	3 000	96 000
SOTULIN	22 000	47 100	25 100	251	39 143
SOTES	0	109 000	109 000	10 900	50 974
TECHNOLATEX	0	145 000	145 000	1 450	69 261
WEST PHARMA	0	100 000	100 000	20 000	100 000
TOTAUX	22 000	701 100	679 100	35 601	355 378

Le prix de cession global s'élève à 1 034 478 DT (679 100 DT + 355 378 DT)

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur le fonds FOPRODI, s'élevant à 839 390 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

SOLDES DES TITRES DE PARTICIPATION RETROCEDES	MONTANT BRUT		CESSION EN VALEURS BRUTES	Nombre de titres	PLUS VALUES	Part Sodino	Part FOPRODI
	2021	2020					
<u>RETROCESSIONS</u>							
RAYAN	0	180 000	180 000	1 800	225 424	22 542	202 881
SOTULIN	9 800	50 700	40 900	409	17 860	1 786	16 074
SOTES	0	198 990	198 990	19 899	92 530	9 253	83 277
TECHNOLATEX	0	419 500	419 500	4 195	126 240	12 624	113 616
TOTAUX	9 800	849 190	839 390	26 303	462 055	46 205	415 849

Le prix de cession global s'élève à 1 301 445 DT (839 390 DT + 462 055 DT), dont 1 255 239 DT (839 390 DT + 415 849 DT) reviennent au Fonds géré pour le compte de FOPRODI (Note B.5)

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2021 à 11 613 838 DT contre 12 906 248 DT pour l'exercice 2020. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>1 240 800</u>	<u>1 623 800</u>	<u>-383 000</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAG	250 000	250 000	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD (SOPINO)	767 000	1 150 000	-383 000
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	20 000	20 000	0
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Voir Annexe 2)	<u>11 140 038</u>	<u>11 282 448</u>	<u>-142 410</u>
TOTAUX	12 380 838	12 906 248	-525 410

Le Détail des provisions est présenté en annexe 2

La variation des provisions sur participations à r troceder, s' levant   -142 410 DT, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
D�signations	2021	2020
Provisions ant�rieures	11 282 448	11 203 313
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	160 589	336 344
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-303 000	-257 209
Variations des provisions	<u>-142 410</u>	<u>79 135</u>
TOTAUX	11 140 038	11 282 448

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2021, s' levant   160 589 DT, se d taillent comme suit :

<i>En dinar Tunisien</i>	
D�signation	Dotations
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
huilerie BOUMAKHLOUF	31 429
TAOOC	10 000
skan agro	71 000
ALIMENTS VERTS SAV	23 497
VEGA CABLES	18 780
EXTRA BETON	5 883
TOTAUX	<u>160 589</u>

A.3-2-2. Reprises:

Les reprises de provisions de l'exercice 2021, s' levant   303 000 DT, se d taillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	
Projets promoteurs	Montant
<u>REPRISES SUR PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
RAYAN	300 000
EXPOFOREST	3 000
TOTAUX	303 000

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Prêts au personnel	78 860	62 275	16 586
Etat impôts et taxes	1 042 553	929 468	113 085
Débiteurs divers	110 336	88 233	22 103
Charges constatées d'avance	6 664	20 159	-13 495
Produits à recevoir	6 080 377	5 381 773	698 604
Crédit TVA	7 122	1 615	5 507
Fournisseurs avances & acomptes	8 500	8 500	0
Valeur Brute	7 334 412	6 492 023	842 389
Provisions (A.4-2)	-2 054 801	-2 054 801	0
TOTAUX	5 279 611	4 437 222	842 389

A.4-1 PRODUITS A RECEVOIR :

Le solde de ce poste s'élevant à 6 080 377 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
PRODUITS A RECEVOIR SOPINO (i)	5 743 636	5 115 786	627 850
PRODUITS A RECEVOIR SUR FONDS (ii)	126 137	95 290	30 847
PRODUITS A RECEVOIR FOND IRADA	34 410	22 940	11 470
PRODUITS A RECEVOIR (iii)	176 193	147 757	28 436
TOTAUX	6 080 377	5 381 773	698 604

i- PRODUITS A RECEVOIR DE LA SOPINO :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2021 à 5 743 636 DT comptabilise notamment les intérêts sur l'avance en compte courant servie à la filiale SOPINO ainsi que les loyers. Sa variation s'élevant à 627 850 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Montant
Ouverture 2021	5 115 786
Intérêts sur CCA 2021 (10 000 000 DT x TMM)	624 250
Loyer 2021	3 600
Solde au 31/12/2021	5 743 636

ii- PRODUITS A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS :

Le solde de ce compte s'élevant à 126 137 DT comprend les commissions de gestions dues par les fonds CDC et FP-PME au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

En Dinar Tunisien

	Montant
Commissions de gestion sur le Fonds FP PME 2020	45 907
Commissions de gestion sur le Fonds CDC 2021	34 298
Commissions de gestion sur le Fonds FP PME 2021	45 932
Solde au 31/12/2021	126 137

iii- PRODUITS A RECEVOIR SUR PLACEMENTS :

Le solde de ce compte s'élevant à 176 193 DT comprend les Intérêts courus et non échus sur les divers placements financiers. Il se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

	Montant
Intérêts courus sur placements	146 567
Intérêts courus sur emprunt Obligataire BNA	15 825
Jetons de présence SOPINO	9 375
Autres	4 427
Solde au 31/12/2021	176 193

A.4-2 PROVISIONS SUR AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les provisions sur les autres actifs courants s'élevant à 1 454 801 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Provisions pour autres actifs courants	7 115	7 115	0
Provisions / Produit à recevoir	2 047 686	2 047 686	0
TOTAUX	2 054 801	2 054 801	0

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 une valeur nette comptable de **18 196 405 DT**. Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 397	-278
Placements financiers	7 341 654	6 606 073	735 581
Comptes courants (A.5.1, Annexe 2)	12 756 554	13 910 247	-1 153 692
Valeurs Brutes	21 367 327	21 785 716	-418 390
Provisions	-3 170 922	-3 179 555	8 633
TOTAUX	18 196 405	18 606 161	-409 757

A.5.1 : Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 1 153 793 DT se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT		FINANCEMENT
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
<u>Reclassement au compte 4572000</u>	<u>180 000</u>		
ZEMAR	180 000		Fonds CDC
<u>Nouveaux octroies d'avances en compte courant – projets (a)</u>	<u>173 793</u>		
WEST PHARMA	123 692		Fonds CDC
SOTES	50 000		Fonds CDC
<u>Souscription au capital SOPINO par conversion de CCA</u>	<u>800 000</u>		
SOPINO	800 000		Fonds propres
<u>Variation (c : a-b)</u>	<u>1 153 692</u>		

A.5.2 : PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Les provisions sur les placements et actifs financiers s'élevant à **3 170 922 DT** se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
	<i>En Dinar Tunisien</i>		
Provisions / Titres de placement	697 308	705 941	-8 633
Provisions / CCA	2 473 614	2 473 614	0
TOTAUX	3 170 922	3 179 555	-8 633

Le Détail des Comptes courant associé et des provisions correspondantes est présenté en annexe 2

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **518 415 DT**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
<u>COMPTES SODINO</u>	<u>224 891</u>	<u>883 479</u>	<u>-658 588</u>
SODINO CDC	128 674	415 015	-286 341
STB SILIANA	36 721	3 043	33 678
BIAT FONDS DE RESTRECTORATION	19 305	19 439	-133
BIAT AGENCE SILIANA	12 683	390 276	-377 593
AMEN BANQUE SILIANA	8 278	8 418	-140
ARAB TUNISIAN BANK SILIANA	7 259	557	6 702
BIAT IBEN JAZZAR	5 121	5 591	-470
BH SILIANA	3 431	773	2 658
BT SILIANA	1 033	1 166	-133
COMPTE COURANT POSTAL	1 000	0	1 000
BNA LAFAYETTE	783	927	-143
BANQUE DU SUD SILIANA	518	636	-118
BNA SILIANA	0	33 600	-33 600
STUSID SIEGE	84	0	84
UNIVERSELLE DE BOURSE	0	4 039	-4 039
<u>COMPTES RELATIFS AUX FONDS GERES</u>	<u>293 524</u>	<u>290 358</u>	<u>3 166</u>
AMEN BQ IRADA JENDOUBA	62 045	62 149	-104
AMEN BQ IRADA LE KEF	62 045	62 149	-104
STB IRADA JENDOUBA	39 232	39 375	-143
STB IRADA LE KEF	39 161	39 340	-179
BNA FONDS IRADA JENDOUBA	17 247	14 915	2 332
BNA FONDS IRADA KEF	17 247	14 915	2 332
UIB IRADA JENDOUBA	15 904	16 047	-143
UIB IRADA LE KEF	15 904	16 047	-143
BNA BFPME IRADA JENDOUBA	6 585	6 728	-143
BNA BFPME IRADA KEF	6 585	6 728	-143
BT IRADA JENDOUBA	4 237	4 370	-133
BT IRADA LE KEF	4 237	4 370	-133
BH IRADA JENDOUBA	2 444	2 494	-50
BH IRADA LE KEF	628	710	-82
ATTIJARI IRADA LE KEF	22	22	0
TOTAUX	518 415	1 173 837	-655 422

NOTES AU PASSIF**Note B.1- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres s'élevant à 18 167 214 DT s'analysent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CAPITAL SOCIAL (B.1.1)	38 051 690	38 051 690	0
RESERVES (B.1.2)	1 038 767	816 378	222 389
REPORT A NOUVEAU	-20 782 434	-20 389 178	-393 256
<i>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</i>	18 308 022	18 478 890	-170 868
RESULTAT DE L'EXERCICE	-140 808	-393 256	252 448
<i>CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT</i>	18 167 214	18 085 634	81 580

B.1.1- Capital social :

En Dinar Tunisien

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2021 à 1 038 767 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Réserve légale	49 089	49 089	0
Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
Réserve pour Fonds social	207 200	193 591	13 608
Réserve spéciale de réévaluation Légale (Note III. 3.2 & Note A.2)	208 780	0	208 780
TOTAUX	1 038 767	816 378	222 389

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2021 à **19 765 745 Dinars**, contre **20 959 314 dinars** au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Provision pour risques et charges	320 000	320 000	0
Financement 21-21	555 724	555 724	0
Avances sur cession d'actions (i)	1 294 906	1 431 585	-136 679
Financement FOPRODI (Note A.3-1-2)	11 532 230	12 371 620	-839 390
Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
Financement RITI	45 885	45 885	0
Financement FONDS CDC (ii)	1 670 000	1 887 500	-217 500
Financement FONDS DE RESTRECTORATION	3 200 000	3 200 000	0
TOTAUX	19 765 745	20 959 314	-1 193 569

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à -136 679 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
<i>Comptes d'Avance</i>	<i>2020</i>	<i>Avances Reçues</i>	<i>Règlement Rétrocession actions</i>	<i>2021</i>
AAC PROJET SOTES	50 000	0	-50 000	0
ACA PROJET WEST PHARMA	0	200 000	-200 000	0
AVANCE /TRAITE SOTES	12 278	451 494	-463 772	0
AVANCE/TRAITE SAN	3 000	4 400	0	7 400
AVANCE /TRAITE LINGETTE	111 055	126 142	-237 016	181
AVANCE /TRAITE TECHNOLATEX	0	760 001	-760 001	0
avance /traite boumakhlouf	81 000	24 000	0	105 000
AVANCE SUR TRAITE SONOMAR	23 000	5 000	0	28 000
AVANCE /TRAITE RAYEN	0	801 424	-801 424	0
AVANCE ZEMAR	0	59 400	-57 326	2 074
AVANCE MSELITE	0	1 000	0	1 000
				0
Avances sur autres projets	1 151 252	0	0	1 151 252
	1 431 585	2 432 861	-2 569 539	1 294 906
Variation		-136 679		

ii- Financement Fonds CDC

La variation des comptes « Financement CDC » s'élevant à -217 500 DT correspond notamment au reclassement des remboursements de l'exercice du poste Fonds géré CDC, vers le passif exigible et se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	Mouvements	Solde
<u>Ouverture</u>		<u>1 887 500</u>
<u>Libération sur Financements projet</u>		<u>-67 500</u>
Règlement Assurance SOTUGAR a la Charge de CDC	-67 500	
<u>Reclassement Produit rétrocession en exigible</u>		<u>-150 000</u>
Reclassement Exigible Remboursement CCA SOTULIN	-105 000	
Reclassement Exigible Remboursement CCA ZEMAR	-45 000	
<i>Variation 2021</i>	<u>-217 500</u>	
<i>Solde au 31 décembre 2021</i>		<i>1 670 000</i>

Note B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **72 851** Dinars contre **83 708** Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation	19 015	0	19 015
Fournisseurs, factures non parvenues	53 836	83 708	-29 872
TOTAUX	72 851	83 708	-10 857

Note B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **4 477 290** DT contre **3 689 522** DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Personnel Charges à payer	180 000	160 000	20 000
Provision départ à la retraite	94 232	75 374	18 858
Provision pour Congés Payés	142 619	95 606	47 013
Etat Impôts et Taxes	137 685	116 582	21 103
CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	97 013	101 080	-4 067
Créditeurs divers	17 877	17 877	0
Compte de régularisation Passif / Fonds social	5 472	4 743	730
Compte d'attente	0	0	0
Intérêts réservés	3 663 750	3 039 500	624 250
Charge à payer	138 642	78 759	59 882
TOTAUX	4 477 290	3 689 522	787 768

Note B.5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS**FINANCIERS**

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2021 à **2 914 118 DT**. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
FOPRODI (Note A.3-1-2)	2 338 123	1 082 884	1 255 239
CDC	59 156	1 233 250	-1 174 094
IRADA	511 927	500 781	11 146
UNIVERSELLE DE BOURSE	275	0	275
DECOUVERTS BANCAIRES	4 637	1 551	3 086
TOTAUX	2 914 118	2 818 465	95 652

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'année 2021 s'élèvent à **1 006 010 DT** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2021	31/12/2020	
Revenus des Participations	450 956	333 004	117 952
Plus-Values sur cessions d'actions	413 861	300 416	113 445
Jetons de présence	37 095	32 588	4 508
Revenus des Placements	468 162	436 993	31 169
Produits Comptes à terme	384 745	333 487	51 257
Plus-value/titre	1 963	37 220	-35 257
Plus-value/titre SICAV	19 004	0	19 004
Intérêts/CCA	13 692	20 588	-6 896
Dividendes des titres de placement BOURSIERS	43 403	8 626	34 777
Produits des sur comptes de placement	1 248	7 073	-5 825
Perte sur cession sicav			0
Produits sur certificat de dépôt	2 640	27 196	-24 555
Plus-values sur titres de placements	0	2 098	-2 098
intérêts de retard	1 466	704	762
Etudes et prestations de services	83 293	101 684	-18 392
Revenus conventions d'assistance	0	7 600	-7 600
Commissions sur projets financés FOPRODI	0	0	0
Annulation commission FOPRODI	0	0	0
Commissions sur projets CDC	25 891	48 264	-22 374
COMMISSIONS IRADA	11 470	11 470	0
COMMISSIONS restructuration	45 932	34 350	11 582
Autres Produits d'exploitation	3 600	7 783	-4 183
TOTAL	1 006 010	879 464	126 547

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2021. Ces charges s'élèvent à **15 260 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Opérations sur titres	9 026	23 993	-18 091
Frais sur titres de placement	1 997	5 041	-3 045
Pertes sur cession titres de placement	47	38 130	-38 083
Moins-value de réévaluation des titres	3 858	0	3 858
Pénalités de retard	3 124	0	3 124
Récupération frais / accident auto	0	-19 178	19 178
Services bancaires	6 234	5 907	327
Commissions bancaires	5 201	5 642	-441
Intérêts des comptes courants	1 033	265	768
TOTAUX	15 260	29 900	-14 640

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES**EXTERIEURS**

Les achats non stockés de fournitures et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à **260 903 DT** contre **275 891 DT** en 2020. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Achats non stockés de fournitures	9 326	3 797	5 529
Achat carburant	28 310	28 339	-30
Loyers et charges locatives	30 211	32 745	-2 535
Entretiens et réparations	32 102	58 040	-25 938
Assurances	9 816	12 422	-2 606
Honoraires & Services extérieurs	62 122	63 315	-1 193
Publicités et relations publiques	7 714	4 172	3 542
Déplacements, Missions et Réceptions	26 659	19 156	7 503
Frais postaux et de télécommunication	14 224	15 572	-1 348
Etudes recherches et services extérieurs	15 788	23 784	-7 996
Dons et subvention	6 445	2 290	4 155
Cadeaux	9 799	830	8 969
Récupération frais / accident auto	-880	0	-880
Achats Divers	636	1 332	-696
Eau et électricité	5 314	6 112	-798
Transport administratif	3 318	3 984	-665
TOTAUX	260 903	275 891	-14 989

Note C.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à **1 212 458** DT contre **1 086 296** DT en 2020, elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Salaires et compléments de salaires	494 744	515 026	-20 281
Primes et gratifications	491 114	396 168	94 946
Congés payés	0	-43 805	43 805
Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	194 425	186 604	7 821
Assurance Groupe	32 174	32 304	-130
TOTAUX	1 212 458	1 086 296	126 161

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Dotations aux amortissements	64 393	45 455	18 938
Amortissements des immobilisations	64 393	45 455	18 938
Dotations aux Provisions Nettes de reprises	-468 173	-225 984	-242 189
Provisions sur titres de participation	160 589	336 344	-175 755
Provisions sur titres de placement	0	662 185	-662 185
Provisions sur congés payés	47 013	0	47 013
Provisions comptes courants associés	0	40 800	-40 800
Provisions départ à la retraite	18 858	0	18 858
Reprise / Provisions sur titres de participation	-686 000	-257 209	-428 791
Reprise / Provisions sur CCA	-8 633	-337 095	328 462
Reprise / Provisions sur IDR	0	-43 994	43 994
Reprise / Provisions sur titres de placement	0	-627 016	627 016
TOTAUX	-403 780	-180 529	-223 251

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à **59 909 DT** contre **59 461 DT** en 2020 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Jetons de présence	39 063	25 575	13 488
T.F.P	19 508	18 673	835
Subvention TFP	-10 923	0	-10 923
FOPROLOS	9 754	9 336	418
T.C.L	0	600	-600
Droits de timbre et d'enregistrement	540	3 917	-3 377
Taxes sur les véhicules	1 120	1 360	-240
Pénalités de retard	548	0	548
Contribution conjoncturelle	300	0	300
TOTAUX	59 909	59 461	448

Note C.7- IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur les sociétés est calculé selon le minimum d'impôt de 0,2% du chiffre d'affaires TTC soit 2 069 DT.

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- TRANSFERT EXIGIBLE EN PRINCIPAL SUR FONDS GERES EN PASSIFS FINANCIERS COURANTS

En Dinar Tunisien

Fonds / Projets	TOTAL
<u>FOPRODI</u>	<u>415 849</u>
RAYAN	202 881
SOTULIN	16 074
SOTES	83 277
TECHNOLATEX	113 616
<u>CDC</u>	<u>22 656</u>
SOTULIN	6 738
ZEMAR	11 522
Trop perçu sur commissions CDC	4 396
Totaux	438 505

Note D.2- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART DES FONDS GERES

En Dinar Tunisien

Fonds / Projets	FOPRODI	CDC	TOTAL
<u>RETROCESSION DE TITRES DE PARTICIPATION</u>	<u>415 849</u>	<u>0</u>	<u>415 849</u>
RAYAN	202 881	0	202 881
SOTULIN	16 074	0	16 074
SOTES	83 277	0	83 277
TECHNOLATEX	113 616	0	113 616
<u>REMBOURSEMENT DE CCA</u>	<u>0</u>	<u>18 260</u>	<u>18 260</u>
SOTULIN	0	6 738	6 738
ZEMAR	0	11 522	11 522
TOTAUX	415 849	18 260	434 109

Note D.3- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART SODINO*En Dinar Tunisien*

Fonds / Projets	Participations	Avances en CCA	TOTAL
RAYAN	118 542	0	118 542
SOTULIN	40 929	1 685	42 613
SOTES	60 227	12 278	72 505
TECHNOLATEX	81 885	0	81 885
WEST PHARMA	100 000	9 130	109 130
ZEMAR	0	2 878	2878
Autres	0	50	50
TOTAUX	401 583	26 020	427 603

Note D.4- ENCAISSEMENTS SUR CCA*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	Principal	Plus-values	Total
SOTES	50 000	12 278	62 278
WEST PHARMA	123 973	9 130	133 103
ZEMAR	45 000	14 400	59 400
SOTULIN	105 000	8 423	113 423
TOTAUX	323 973	44 231	368 204

Note D.5- VARIATION DES PLACEMENTS COURANTS*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATIONS
	31/12/2021	31/12/2020	
Titres cotés en bourse (Note A.5)	1 269 119	1 269 397	-278
Placements financiers (Note A.5)	7 341 654	6 606 073	735 581
TOTAUX	8 610 772	7 875 470	735 303

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PARTIES LIEES

Note F.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60% de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
	1 466 000	1 023 600	

Note F.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.

1- Transactions intergroupes :

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2021, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2021, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 32 200 DT.

- ❖ Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT.

- Au cours de l'exercice 2021 la société SOPINO a augmenté son capital de 1 600 000 DT dont 800 000 DT par conversion de créances en CCA de SODINO SICAR, le reliquat constitue un apport en numéraire effectué par la STB SICAR. De ce fait, la créance en compte courant de la SODINO s'établit, au 31/12/2021 à 9 200 000.

- Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2021, sont portés parmi les intérêts réservés pour un montant de 624 250 DT .
- Au cours de l'exercice 2022 la SOPINO a procédé à un règlement partiel des intérêts sur compte courant dus à la SODINO pour un montant de 600 000 DT.
- La SOPINO a réalisé un nouveau projet pour un investissement de 24 millions de dinars, réalisé à 78 % à fin décembre 2021. Ce projet permettra d'améliorer considérablement ses revenus futurs.
- Le nouveau business plan de la SOPINO fait apparaître une trésorerie cumulée positive et permet notamment le règlement des engagements de la SOPINO vis-à-vis de la SODINO en principal, et intérêts sur la base d'éléments autorisés par le conseil d'administration de la SODINO en date du 22 décembre 2021 et le conseil d'administration de la SOPINO en date du 06 janvier 2022 et prévoyant notamment :
 - un nouvel échéancier de remboursement jusqu'à l'exercice 2032.
 - un taux d'intérêt de 8% à partir de 2022 applicable uniquement sur le principal du au 31 Décembre 2021 soit 9 200 mille Dinars. Les intérêts dus au 31 Décembre 2021 et s'élevant à 5712 mille Dinars ne sont pas productif d'intérêts sauf en cas d'impayés par rapport au nouveau échéancier. Ces intérêts seront payés en premier lieu en cinq annuités de 600 mille Dinars et une dernière annuité en 2026 de 3 312 mille Dinars.
 - Les intérêts annuels calculés à partir du 1^{er} Janvier 2022 et impayés sont productifs à partir de l'année . Il en est de même pour les impayés en principal.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Parties liées.

La SODINO a levé une partie de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 383 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la Sopino et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévu par le nouveau échéancier .Ainsi sa participation dans la SOPNO s'élevant 3 299 900 DT à est provisionné à hauteur de 767 000 DT.

Les intérêts dus par la SOPINO et s'élevant à 5 712 mille Dinars sont soient provisionnés (2 047 686 Dinars) soient t portés en intérêts réservés (3 663 750 DT) .

Le remboursement de cette dette s'étalera de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2032 :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DES INTERETS ET PRINCIPAL SUR CCA SODINO
En KDT

Année	Solde Principal	Intérêts capitalisés	Remboursement principal	Restant dû	Solde intérêts 2021	Remboursement intérêts	Restant dû	Total Restant dû	Total Remboursement
2021	9 200	0	0	9 200	5 712	0	5 712	14 912	0
2022		736	0	9 936		-600	5 112	15 048	-600
2023		795	0	10 731		-600	4 512	15 243	-600
2024		858	0	11 589		-600	3 912	15 502	-600
2025		927	0	12 516		-600	3 312	15 829	-600
2026		1 001	0	13 518		-3 312	0	13 518	-3 312
2027		1 081	-4 048	10 551				10 551	-4 048
2028		844	-2 778	8 618				8 618	-2 778
2029		689	-2 778	6 529				6 529	-2 778
2030		522	-2 778	4 274				4 274	-2 778
2031		342	-2 778	1 838				1 838	-2 778
2032		147	-1 985	0				0	-1 985
Total	9 200	7 944	-17 144		5 712	-5 712		121 863	-22 856

1.1- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

ANNEXES

ANNEXE 1

SOCIETE SODINO SICAR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2021
 (En Dinar Tunisien)

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/2020	Acquis. 2021	Régul. & Cessions	31/12/2021	Cumul au 31/12/2020	Dotation 2021	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 506	0	0	23 506	12 407	4 958	0	17 365	11 099	6 141
LOGICIELS	33,33%	23 506	0	0	23 506	12 407	4 958	0	17 365	11 099	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		824 325	32 384	242 429	1 099 139	510 120	59 435	33 977	603 533	314 204	495 606
BATIMENTS	2%	318 008	0	242 757	560 765	94 869	12 343	33 977	141 189	223 139	419 577
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035	0	0	246 035	218 011	15 880	0	233 891	28 024	12 144
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 373	0	0	58 373	48 316	4 398	0	52 714	10 056	5 659
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	112 851	0	-328	112 523	72 965	5 172	0	78 136	39 887	34 387
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%	89 058	32 384	0	121 442	75 960	21 643	0	97 603	13 097	23 839
Total		847 831	32 384	242 429	1 122 645	522 527	64 393	33 977	620 898	325 304	501 748

ANNEXE 2

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D' ACTIONS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400	0			0	0	252 400			-245 104	7 296	0	0	0	0	0	-7 296
ACT PHARMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTIO N	135 000	0			300 000	0	435 000			-81 000	54 000	0	0	0	0	0	0
BEE	12 500	16 500			0	0	29 000			-11 078	1 422	7 700	0	0	7 700	7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000			0	0	46 000			-21 283	717	15 000	0	0	15 000	15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0			0	0	156 350			-156 350	0	0	0	0	0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000	0			0	0	45 000			-45 000	0	0	0	0	0	0	0
CHOCONOR D	130 000	276 000			0	0	406 000			-130 000	0	0	0	0	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	45 885	0		45 885	0	0	91 770			-45 885	0	0	0	0	0	0	0
DARNA	407 000	0			0	0	407 000			0	407 000	0	0	0	0	0	-439 122
DRIDI PLAST	20 000	24 200			0	0	44 200			-20 000	0	0	0	0	0	0	0
EQUERRE MODE	100 000	207 000			0	0	307 000			-100 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0
EXPOFORES T	15 000	30 000			0	0	45 000			-12 000	3 000	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
EXTRA BETON	37 500	199 200			0	0	236 700			-14 707	22 793	0	0	0	0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	0	112 500	0	0	112 500	112 500	0
FRIGO	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
FRUINOR	15 000	0			0	0	15 000			-15 000	0	0	0	0	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	0			0	0	140 000			-105 000	35 000	150 000	0	0	150 000	150 000	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000	0			0	0	143 000			-143 000	0	0	0	0	0	0	0
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000			0	0	2 160 000			-720 000	0	0	0	0	0	0	0
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000			135 000	0	419 000			-88 000	0	0	0	0	0	0	0
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000	0			0	0	330 000			-330 000	0	0	0	0	0	0	0
MANAJEM	126 000	288 000			0	0	414 000			-50 400	75 600	0	0	0	0	0	0
MCRR	100 000	100 000			0	0	200 000			-100 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDICAL WEAR	50 000	120 000			0	0	170 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000	0			0	0	50 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MOZAR	30 000	0			0	0	30 000			-23 735	6 265	0	0	0	0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000			500 000	0	920 000			-132 000	0	150 000	0	0	150 000	150 000	0
NORD TOURISME	124 000	0			0	0	124 000			-124 000	0	0	0	0	0	0	0
NUTRIDOR	180 000	354 000			0	0	534 000			-180 000	0	0	0	0	0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100			0	0	28 100			-11 000	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
PROMAX	0	0			200 000	0	200 000			0	0	0	0	0	0	0	0
SAB	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	-3
SADETT	209 460	0			0	0	209 460			-209 460	0	0	0	0	0	0	0
SAICA	0	0			0	0	0			0	0	40 000	0	0	40 000	40 000	0
SB CONFECTION	35 000	70 800			0	0	105 800			-35 000	0	35 000	0	0	35 000	35 000	0
SDA MABROUKA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
SEB	262 500	0			0	0	262 500			0	262 500	0	0	0	0	0	-204 589
SEPHARMA	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	0	0
SFFYN SAMI	60 000	0			0	0	60 000			-59 500	500	0	0	0	0	0	-500
SIMER	53 000	120 000			0	0	173 000			-53 000	0	0	0	0	0	0	0
SIMETAL	670 000	320 000			0	0	990 000			-482 500	187 500	0	0	0	0	0	0
SINA	200 000	0			0	0	200 000			-200 000	0	75 000	0	0	75 000	75 000	0
SINCAR	148 000	181 800			0	0	329 800			-124 241	23 759	0	0	0	0	0	-52 944
SIPH	188 800	280 800			0	0	469 600			-188 800	0	0	0	0	0	0	0
SKAN AGRO	142 000	340 000			150 000	0	632 000			-142 000	0	30 000	0	0	30 000	12 000	0
SKCPM	4 800	0			0	0	4 800			-4 800	0	0	0	0	0	0	0
SMM	116 000	472 000			0	0	588 000			-116 000	0	0	0	0	0	0	0
SMVDA ETTATAOUE R II	12 000	0			0	0	12 000			-12 000	0	0	0	0	0	0	0
SOCABIS	110 000	0			0	0	110 000			-44 000	66 000	0	0	0	0	0	0
SOMIPEM	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
SOMOMA	8 000	21 120			0	0	29 120			-6 297	1 703	0	0	0	0	0	-6 200
SOREVAL	89 000	225 000			0	0	314 000			-89 000	0	30 000	0	0	30 000	30 000	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SOTRAMOL	49 000	87 300			0	0	136 300			-49 000	0	75 000	0	0	75 000	75 000	0
SOTUCAM+	70 000	246 000			0	0	316 000			-70 000	0	0	0	0	0	0	0
SOTUFAF	100 000	0			0	0	100 000			-87 520	12 480	0	0	0	0	0	-12 480
STOTCA	90 000	135 000			200 000	0	425 000			-82 000	8 000	50 000	0	0	50 000	50 000	-20 000
TAOOC	50 000	292 000			0	0	342 000			-25 000	25 000	0	0	0	0	0	0
TECHNOLAT EX	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
TREFINORD	150 000	331 000			0	0	481 000			-134 407	15 593	0	0	0	0	0	-50 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000			0	0	105 000			-55 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0
TUNIPA	175 000	105 000			0	0	280 000			-175 000	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000			0	0	760 000	-285 000	-285 000	-95 000	285 000	0	0	0	0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000			0	0	430 000			-236 047	13 953	117 000	0	0	117 000	117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000	0			0	0	140 000			-106 875	33 125	0	0	0	0	0	-33 126
VEGA CABLES	135 000	390 000			0	0	525 000			-18 780	116 220	0	0	0	0	0	0
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000		0	0	563 800			0	0	120 000	0	0	120 000	120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000	0	353 000			-63 600	31 800	50 000	397 000	0	447 000	50 000	0
ZAGROM	60 000	108 000			0	0	168 000			-60 000	0	0	0	0	0	0	0
Z'BIDA	6 000	0			0	0	6 000			-6 000	0	0	0	0	0	0	0
AOUILIA	9 250	0			0	0	9 250			-9 250	0	0	0	0	0	0	0
CEB	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	0	250 000	0	0	250 000	250 000	0
VAGA	198 750	0			0	0	198 750			-198 781	-31	0	0	0	0	0	0
Wintech	485 500	258 700			0	0	744 200			-485 500	0	0	0	0	0	0	0
TSV	150 000	102 000			0	0	252 000			-150 000	0	50 000	0	0	50 000	50 000	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SIST	34 800	29 700			0	0	64 500			-34 800	0	5 000	0	0	5 000	5 000	0
BEST CAR	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	0	0
ILHEM	0	0			0	0	0			0	0	70 000	0	0	70 000	42 000	-90 567
SOTES	0	0			0	0	0			0	0	150 000	0	0	150 000	0	0
CTIA	150 000	0			0	0	150 000			-135 000	15 000	150 000	0	0	150 000	150 000	-15 000
SIEM	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	0	150 000	0	0	150 000	150 000	0
SIMAC	350 000	0			0	0	350 000			-330 000	20 000	0	0	0	0	0	-20 000
GTOO	80 000	109 260			0	0	189 260			-80 000	0	30 000	0	0	30 000	30 000	0
IMG	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	0	100 000	0	0	100 000	100 000	0
HELIX	15 000	0			0	0	15 000			-15 000	0	23 000	0	0	23 000	23 000	0
SAN	23 000	19 800			0	0	42 800			-21 388	1 612	0	0	0	0	0	-7 400
GATT	1 000	0			0	0	1 000			-1 000	0	0	0	0	0	0	0
HIPAC	50 000	78 000			0	0	128 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
BOLERIO	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
RAYAN	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
UPAM	46 000	132 000			0	0	178 000			-46 000	0	0	0	0	0	0	0
INB	333 300	0			0	0	333 300			-333 340	-40	250 000	0	0	250 000	250 000	0
VONORD	229 000	0			0	0	229 000			-229 000	0	128 000	0	0	128 000	128 000	0
EL GHANIMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0
AL-DESIGN	55 000	90 000			0	0	145 000			-55 000	0	0	0	0	0	0	0
SELMI.PLAST	10 000	16 740			0	0	26 740			-10 000	0	0	0	0	0	0	0
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500			0	0	262 500			-99 000	66 000	0	0	0	0	0	-105 000
H NORD	6 250	6 250			0	0	12 500			0	6 250	0	0	0	0	0	-19 848

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
OUEST																	
IMP EL AMINE	60 000	39 600			0	0	99 600			-55 757	4 243	0	0	0	0	0	-7 043
SOTULIN	22 000	9 800			0	0	31 800			0	22 000	0	0	0	0	0	-181
SAS	70 000	138 000			0	0	208 000			-70 000	0	0	0	0	0	0	0
KHAIRET BLADI	50 000	160 000			0	0	210 000			-50 000	0	0	0	0	0	0	0
Injection Plastique	320 000	270 000			0	0	590 000			-320 000	0	0	0	0	0	0	0
ECO PRODUCTA	40 000	0			0	0	40 000			-40 000	0	0	0	0	0	0	0
ENERGY INDUSTRIES	689 000	0			0	0	689 000			-689 000	0	0	0	0	0	0	0
PVC" Ayadi"	16 660	16 670			0	0	33 330			0	16 660	0	0	0	0	0	-49 406
SIGMASOL	60 000	60 000			0	0	120 000			-55 000	5 000	0	0	0	0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000	72 000			0	0	95 000			-23 000	0	0	0	0	0	0	0
MS-ELITES	30 500	84 000			0	0	114 500			-30 500	0	0	0	0	0	0	-1 000
BIO FREEZE	175 000	322 000			0	0	497 000			-175 000	0	486	0	0	486	0	0
SONO MAR	46 000	46 000			0	0	92 000			-34 500	11 500	30 000	0	0	30 000	30 000	-23 000
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000	0	480 000			-82 000	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000			0	0	210 000			-30 000	0	0	0	0	0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000	0			65 000	0	110 000			-45 000	0	105 000	0	0	105 000	105 000	0
GOLD CIN	100 000	0			0	0	100 000			-48 000	52 000	0	0	0	0	0	0
GREEN HILL	0	0	900 000		0	0	900 000			0	0	0	0	0	0	0	0
HN OUEST	100 000	144 000			0	0	244 000			-93 852	6 148	0	0	0	0	0	-15 000
SEFRIM	0	0			300 000	0	300 000			0	0	0	0	0	0	0	0
M PACK	0	0			0	920 000	920 000	0	-460 000	0	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats	
WEST PHARMA	0	0			0	0	0			0	0	26 207	0	0	26 207	0	-5 000	
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315 000			0	155 000	470 000			0	0	0	0	160 000	160 000	0	-8 520	
TUNIA HELICOPTER	0	0			0	340 000	340 000			0	0	0	0	0	0	0	0	
MSTC	0	0			0	100 000	100 000			0	0	0	0	200 000	200 000	0	0	
ZEMAR	0	480 000			0	120 000	600 000			0	0	0	0	135 000	135 000	0	-2 074	
Reclassements	0	0								0		-30 000	0	0	-30 000	0	0	
SOPINO	0	0								0	0	9 200 000	0	0	9 200 000	0	0	
IKDAM GESTION	0	0								0	0	21 000	0	0	21 000	21 414	0	
Regularisation												-1339			-1339			
TOTAUX	13 062 605	11 817 240	1 147 000	45 885	2 198 000	1 635 000	29 905 730	-285 000	-745 000	-11 140 037	1 922 568	0	11 864 554	397 000	495 000	12 756 554	2 473 614	-1 294 906



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de **45 397 218 DT**, des capitaux propres positifs de **18 167 214 DT** y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **-140 808 DT** et un flux de trésorerie affecté à l'exploitation de **-1 022 128 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière **la société SODINO SICAR SA** au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ *Paragraphes d'observation post-opinion :*

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- La Filiale SOPINO a réalisé un nouveau projet d'investissement de 24 millions de dinars, lui permettant d'améliorer considérablement ses revenus futurs et de faire face à ses engagements et ce sur la base d'un nouveau business plan et d'un nouvel échéancier avec la SODINO validés par son conseil d'administration. Cela devra permettre à la SODINO de lever progressivement les provisions sur sa participation de 767 000 Dinars et sur les intérêts impayés d'un montant 2 047 686 Dinars, et de transférer les intérêts réservés d'un montant 3 663 750 DT de parmi ses produits.
- 2- Le Total des capitaux propres s'élevant à **18 167 214 DT** au 31/12/2021, est devenu inférieur à 50% de son capital social soit **19 025 845 DT**. Le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou de procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société, et ce, conformément à l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales.
- 3- La société SODINO Sicar a procédé à la réévaluation Légale du Bâtiment logeant son siège social ainsi que les amortissements correspondants, avec date d'effet au 1er janvier 2021 dégageant une plus-value de réévaluation de 208 780 DT (Notes III.3.2, A.2 et B.1) portée en capitaux propres

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces 3 points.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2021, s'élèvent à **33 281 876 DT** en valeurs brutes, dont **29 905 730 DT** concernent des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux du conseil d'administration statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2021 dans le poste Placement et autres actifs financiers, s'élèvent à **12 756 554 DT** en valeurs brutes, dont **9 200 000 DT** (en principale) accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,99848% par SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;

- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de la société susceptible d'avoir une incidence sur notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis le 21 novembre 2022,
Le commissaire aux comptes :**

Expert Partners

Expert Partners Sarl
Salah MEZOU
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083
MF: 1510225 M/A/M/000



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires

De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

1- Transactions intergroupes :

1.1- Société SOPINO SA (Filiale)

- ❖ La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

Les loyers de l'année 2021, portés en Produits s'élèvent à 3 600 DT. Au 31 décembre 2021, les loyers dus par la SOPINO et portés au compte « Produits à recevoir » s'élèvent à 32 200 DT.

- ❖ Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT.

- Au cours de l'exercice 2021 la société SOPINO a augmenté son capital de 1 600 000 DT dont 800 000 DT par conversion de créances en CCA de SODINO SICAR, le reliquat constitue un apport en numéraire effectué par la STB SICAR. De ce fait, la créance en compte courant de la SODINO s'établit, au 31/12/2021 à 9 200 000.

- Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2021, sont portés parmi les intérêts réservés pour un montant de 624 250 DT .

- Au cours de l'exercice 2022 la SOPINO a procédé à un règlement partiel des intérêts sur compte courant dus à la SODINO pour un montant de 600 000 DT.

- La SOPINO a réalisé un nouveau projet pour un investissement de 24 millions de dinars, réalisé à 78 % à fin décembre 2021. Ce projet permettra d'améliorer considérablement ses revenus futurs.

- Le nouveau business plan de la SOPINO fait apparaître une trésorerie cumulée positive et permet notamment le règlement des engagements de la SOPINO vis-à-vis de la SODINO en principal, et intérêts sur la base d'éléments autorisés par le conseil d'administration de la SODINO en date du 22 décembre 2021 et le conseil d'administration de la SOPINO en date du 06 janvier 2022 et prévoyant notamment :

- un nouvel échéancier de remboursement jusqu'à l'exercice 2032.
- un taux d'intérêt de 8% à partir de 2022 applicable uniquement sur le principal du au 31 Décembre 2021 soit 9 200 mille Dinars. Les intérêts dus au 31 Décembre 2021 et s'élevant à 5712 mille Dinars ne sont pas productif d'intérêts sauf en cas d'impayés par rapport au nouveau échéancier. Ces seront payés en premier lieu en cinq annuités de 600 mille Dinars et une dernière annuité en 2026 de 3 312 mille Dinars.
- Les intérêts annuels calculés à partir du 1^{er} Janvier 2022 et impayés sont productifs d'intérêt à partir de l'année qui suit. Il en est de même pour les impayés en principal.

L'échéancier de remboursement est présenté à la Note F.2 : Parties liées.

La SODINO a levé une partie de la provision sur sa participation dans la SOPINO pour un montant de 383 000 Dinars se basant notamment sur la réévaluation des actifs de la Sopino et compte tenu de son nouveau Business plan, et du commencement du respect de ses engagements vis-à-vis de la SODINO prévu par le nouveau échéancier .Ainsi sa participation dans la SOPNO s'élevant 3 299 900 DT à est provisionné à hauteur de 767 000 DT.

Les intérêts dus par la SOPINO et s'élevant à 5 712 mille Dinars sont soit provisionnés (2 047 686 Dinars) soit t portés en intérêts réservés (3 663 750 DT) .

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT. Le solde du compte courant associé s'élève ainsi au 31 Décembre 2021 à 21 000 Dinars provenant des exercices antérieurs.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé la rémunération du Président Directeur Général, dans ses réunions du 06 mars 2020 et du 06 Août 2021. Au cours de l'exercice 2021, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, Mme Samiha SELMANI, pour un montant de 124 819,305 DT dont des avantages en nature pour 13 402,560 DT, plus des jetons de présence pour 2 812,500 DT en brut.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis, le 21 novembre 2022,
Le commissaire aux comptes :

Expert Partners Sarl
Salah MEZOU
Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083
MF: 1510225 M/A / M / 000

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe SODINO SICAR

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 décembre 2022. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

<i>Groupe SODINO SICAR</i> <i>BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2021</i> <i>(Exprimé en Dinars Tunisiens)</i>			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 257	24 257
MOINS AMORTISSEMENTS		-18 115	-13 157
		6 141	11 099
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A1	63 931 412	27 516 095
MOINS AMORTISSEMENTS		-12 528 401	-8 755 369
		51 403 011	18 760 726
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A2	29 988 399	31 506 889
MOINS PROVISIONS		-11 996 837	-11 756 248
		17 991 563	19 750 642
ACTIFS NON COURANTS		69 400 715	38 522 467
ACTIFS COURANTS			
CLIENTS		1 514 775	1 319 318
MOINS PROVISIONS		-1 485 763	-1 307 601
		29 013	11 718
AUTRES ACTIFS COURANTS	A3	4 835 546	3 233 100
MOINS PROVISIONS		-161 072	-161 072
		4 674 474	3 072 028
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A4	12 167 537	11 787 365
MOINS PROVISIONS		-3 170 922	-3 179 555
		8 996 614	8 607 810
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A5	522 251	1 720 848
ACTIFS COURANTS		14 222 352	13 412 403
TOTAL DES ACTIFS		83 623 067	51 934 871

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

<i>Groupe SODINO SICAR</i> <i>BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2021</i> <i>(Exprimé en Dinars Tunisiens)</i>			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOCIAL DE LA MERE		38 051 690	38 051 690
RESERVES CONSOLIDEES	B1	-9 836 028	-16 383 567
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		28 215 662	21 668 123
RESULTAT CONSOLIDE		-78 312	-446 605
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B1	28 137 350	21 221 519
Part des minoritaires dans les capitaux propres		6 557 549	-108 312
Part des minoritaires dans le résultat		-178 764	-489 387
INTERETS DES MINORITAIRES	B1	6 378 785	-597 699
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET INTERETS DES MINORITAIRES		34 316 135	20 623 819
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	12 371 620
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 670 000	1 887 500
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONES		1 294 906	1 431 585
CAUTIONS RECUES		9 337 347	1 753 932
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		320 000	320 000
EMPRUNTS		8 675 107	4 203 684
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	B2	37 778 199	26 916 930
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	B3	5 912 030	163 736
AUTRES PASSIFS COURANTS	B4	2 262 783	1 353 809
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B5	3 153 920	2 876 577
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		11 328 733	4 394 122
TOTAL DES PASSIFS		49 106 932	31 311 051
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		83 623 067	51 934 870

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

Groupe SODINO SICAR
ETAT DE RESULTAT Consolidé arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2021	31/12/2020
REVENUS DES LOYERS		2 206 997	1 535 362
REVENUS DES PARTICIPATIONS		441 631	332 136
REVENUS DES PLACEMENTS		603 293	430 050
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		83 293	101 684
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		97 522	103 955
JETON DE PRESENCE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1	3 432 736	2 503 187
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C2	-396 979	-475 655
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	C3	-57 369	-26 271
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 522	-1 316 827
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C5	-1 216 951	-1 177 662
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C6	-573 339	-442 386
CHARGES D'EXPLOITATIONS		-3 767 332	-3 438 802
RESULTAT D'EXPLOITATION		-334 596	-935 615
AUTRES GAINS ORDINAIRES	C7	85 018	4 975
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	-225
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-249 578	-930 865
IMPOTS SUR LE RESULTAT		-7 497	-5 127
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES APRES IMPOT		-257 076	-935 992
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-257 076	-935 992
Résultat consolidé	B1	-78 312	-446 605
Part des autres actionnaires dans le résultat	B1	-178 764	-489 387

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

Groupe SODINO SICAR
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE Consolidé arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net	B1	-78 312	-446 605
Ajustements pour :			
- Part des minoritaires dans le résultat	B1	-178 764	-489 387
- Amortissements et provisions	C5	1 263 963	1 177 662
- Variation des Créances et autres actifs	D1	-1 797 903	-385 009
- Variation des fournisseurs et autres dettes		-585 205	136 884
- Quotes parts subvention d'investissement	B1	-97 522	-99 771
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		438 505	516 076
- Reclassement Exigible IRADA		11 146	11 150
- Plus-values de cession des Participations – SODINO	A2-ii	-401 583	-269 616
- Plus-values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés	A2-ii	-415 849	-512 649
- Plus-values suite remboursement des CCA - SODINO		-25 973	0
- Plus-values suite remboursement des CCA - CDC		-18 258	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-1 885 756	-361 263
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-13 434 260	-76 519
Décaissements provenant de l'acquisition financières :			
* Comptes courants associés		0	-380 000
* Cautionnement		0	-3 900
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations	A2-ii	1 034 478	1 213 109
* Participations sur FOPRODI	A2-ii	1 301 445	0
* FONDS CDC		0	972 100
* Comptes courant associés		368 254	158 780
* Variation des avances sur cession d'actions reçues		-136 679	189 556
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-10 866 762	2 073 126
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Réserves pour fonds social	B1-2	13 608	12 351
Encaissement avance SEBN (net de la retenue à la source)	B2-B4-i	8 000 000	0
Remboursement avance SEBN	B2-B4-i	-425 000	0
Variation des placements courants	A4	-380 172	-1 790 261
Encaissements sur financement F CDC		0	67 500
Décaissements sur financement F CDC		-1 449 688	0
Encaissement des emprunts		5 000 000	742 417
Décaissements sur emprunts		-528 577	-644 916
Cautions reçues		583 415	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		10 813 587	-1 612 909
Variation de trésorerie		-1 938 932	98 954
Trésorerie début de l'exercice	A5 - B4	1 661 395	1 562 440
Trésorerie Fin de l'exercice	A5 - B4	-277 537	1 661 395

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE I / SOCIETES CONSOLIDEES - ORGANIGRAMME :

I / Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industrielles.

II - Détermination des % intérêts dans le groupe :

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

Les pourcentages de contrôle sont égaux aux pourcentages d'intérêt dans la consolidation des états financiers du groupe SODINO SICAR.

NOTE II / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables appliqués par chaque société sont détaillés dans les rapports d'audit individuels de chaque société.

La consolidation est effectuée selon la méthode de l'intégration globale. Les retraitements significatifs et les méthodes appliquées sont détaillés dans la suite du rapport.

II. 1. Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ; et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de l'unité monétaire.

II. 2. Principes de consolidation :

II. 2. 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement **40 %** au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

(Voir Note I)

- La société SODINO SICAR S.A. est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

- Exclusions du Périmètre de consolidation :

- Les Participations détenues dans les « Projets » et destinées à être rétrocédées aux promoteurs ou à certains de leurs partenaires, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.
- Les participations détenues dans les sociétés IKDAM Gestion et IKDAM Gestion – Fonds d’amorçage s’élevant respectivement à 149 900 DT et 250 000 DT, et qui sont totalement provisionnées chez SODINO SICAR.

II. 2. 2. METHODE DE CONSOLIDATION :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d’intégration globale. L’intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère SODINO SICAR S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d’actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l’information financière du groupe comme celle d’une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d’évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l’impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d’investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d’acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l’actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. HOMOGENEISATION :**1- Retraitement des Intérêts sur compte courant SOPINO chez la SODINO :**

La société SODINO SICAR constate les intérêts sur compte courant SOPINO qui ne sont pas recouverts depuis plusieurs exercices, au poste 'Intérêts réservés' au passif de son bilan. Le retraitement d'homogénéisation chez la SODINO, consiste à :

1.1-Reconstitution des produits

Solder le compte 'Intérêts réservés' par :

- La Constatation des intérêts sur compte courant relatifs à l'exercice, en Produits,
- La Correction des résultats antérieurs (Réserves) en leur ajoutant les intérêts sur compte courant des exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés ;

1.2- Constatation d'une provision

- Constater une provision pour annuler l'effet du premier retraitement sur le résultat de l'exercice (dotation aux comptes de provision) pour le montant des intérêts sur compte courant relatif à l'exercice en cours ;
- Constater une provision pour éliminer l'effet du premier retraitement par correction des résultats antérieurs (Réserves), pour le montant des intérêts sur compte courant relatifs aux exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés

II. 2. 4. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPE ET DES RESULTATS INTERNES :**II.2.4.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II.2.4.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- 1- Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, sont éliminés, des résultats antérieurs (Réserves) ;
L'effet sur les amortissements de cette réduction de la valeur des immobilisations de la SOPINO, est éliminé du Résultat de l'exercice, pour ce qui concerne les dotations aux amortissements de l'exercice et des Réserves, pour ce qui est des dotations antérieures.
- 2- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

- 3- Les provisions pour dépréciation des créances d'intérêts sur compte courant SOPINO (telles que retraitées selon le paragraphe II. 2. 3. Homogénéisation).

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II. 3.1. Immobilisations corporelles :

Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, ont été éliminées, les amortissements correspondants ont été retraités en conséquence.

II. 3.2. Titres de participation :

Les titres de participation, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base des différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

II. 3.3. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « SODINO SICAR » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés. L'impôt est donc déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

II. 3.4. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés nets de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II. 3.5. Etat des Flux de trésorerie et Etat de Résultat consolidé :

L'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé sont présentés selon le modèle autorisé.

II. 3.6. Evénements postérieurs à la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière du groupe n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

Note A.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et les amortissements correspondants se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<u>Valeurs Brutes</u>			
Terrains	5 974 831	3 241 973	2 732 858
Constructions	53 502 574	23 542 777	29 959 798
Matériel de transport	296 935	296 935	0
Agencements, aménagements et Installations	173 230	128 564	44 666
Mobilier de bureaux	78 983	76 518	2 465
Matériel de bureaux	55 759	55 777	-19
Matériel Informatique	137 612	93 030	44 581
Fourniture de bureaux	8 821	8 821	0
Constructions en cours	3 702 667	71 700	3 630 967
Totaux bruts	63 931 412	27 516 095	36 415 316
<u>Amortissements</u>			
Constructions	9 238 703	8 250 067	988 636
Matériel de transport	284 791	268 911	15 880
Agencements, aménagements et Installations	251 240	80 685	170 555
Mobilier de bureaux	2 814 395	46 906	2 733 710
Matériel de bureaux	20 461	18 878	1 583
Matériel Informatique	112 375	82 742	29 633
Fourniture de bureaux	7 180	7 180	0
Totaux des Amortissements	12 528 401	8 755 369	3 773 032
Valeurs nettes	51 403 011	18 760 726	32 642 285

NOTE A.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Immobilisation financière à statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	149 900	149 900	0
- Participation SODET	4 200	4 200	0
- Participation Pôle technologique	122 500	122 500	0
- CPG	25 000	25 000	0
- Autres Participations non consolidées	29 905 730	31 424 220	-1 518 490
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	4 851	4 851	0
- Versements restant à effectuer / participations non encore libérées	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeurs Brutes	29 988 399	31 506 889	-1 518 490
- Provision / Participations	-11 996 837	-11 756 248	-240 589
Valeurs Nettes	17 991 563	19 750 642	-1 759 079

i- Titres éliminés :

Les titres éliminés s'analysent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Participation dans la filiale SOPINO SA	3 299 900	2 499 900	800 000
Total	3 299 900	2 499 900	800 000

ii- Participations non consolidées :

La variation des participations non consolidées s'élevant à -1 518 490 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	PARTICIPATION AU NOMINAL			PRIX DE CESSION		
	Fonds propres	FROPRODI	Total	Fonds propres	FROPRODI	Total
RAYAN	300 000	180 000	480 000	396 000	405 424	801 424
SOTULIN	25 100	40 900	66 000	64 243	58 760	123 003
SOTES	109 000	198 990	307 990	159 974	291 520	451 494
TECHNOLATEX	145 000	419 500	564 500	214 261	545 740	760 001
WEST PHARMA	100 000	0	100 000	200 000	0	200 000
Total	679 100	839 390	1 518 490	1 034 478	1 301 445	2 335 922

NOTE A.3- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Prêts et avances au personnel	105 294	78 653	26 641
- Etat, report d'impôt sur les sociétés	3 566 971	2 424 801	1 142 170
- Débiteurs divers	371 864	125 612	246 252
- Charges constatés d'avance	127 369	32 737	94 632
- Produit à recevoir	327 365	257 549	69 816
- Etat, crédit de TVA à reporter	336 683	313 749	22 934
Valeur Brute	4 835 546	3 233 101	1 602 445
- Provisions	-161 072	-161 072	0
Valeur Nette	4 674 474	3 072 028	1 602 445

NOTE A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Titres cotés en bourse	1 269 119	1 269 397	-278
- Placements financiers	4 270 863	4 750 282	-479 418
- Comptes courants associé	3 556 554	3 911 686	-355 132
- Placement SICAV	3 071 000	1 856 000	1 215 000
Valeur Brute	12 167 537	11 787 365	380 172
- Provision / Titres de placement	-2 473 614	-2 473 614	0
- Provision / Comptes courants associés	-697 308	-705 941	8 633
Valeur Nette	8 996 614	8 607 810	388 805

NOTE A.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Caisse	0	1 142	-1 142
Fonds FINACORP	0	4 039	-4 039
Avoirs en Banques	522 251	1 715 667	-1 193 416
Total	522 251	1 720 848	-1 198 597

NOTE B.1- CAPITAUX PROPRES, GROUPE ET HORS GROUPE :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Capital social	38 051 690	38 051 690	0
Réserves consolidés	-9 836 028	-16 383 567	6 547 538
Total capitaux propres groupe avant résultat	28 215 662	21 668 123	6 547 538
<i>Résultat consolidé</i>	<i>-78 312</i>	<i>-446 605</i>	<i>368 293</i>
Total capitaux propres groupe	28 137 350	21 221 519	6 915 831
Part des minoritaires dans les capitaux propres	6 557 549	-108 312	6 665 861
Part des minoritaires dans le résultat	-178 764	-489 387	310 623
Intérêts des minoritaires	6 378 785	-597 699	6 976 484
Total capitaux propres	34 316 135	20 623 819	13 892 315

1. Réserves consolidées :

Le tableau de retraitement des réserves, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
CAPITAL SOCIAL	38 051 690	6 600 000	44 651 690
<u>CAPITAL</u>	38 051 690	6 600 000	44 651 690
RESERVES LEGALES	49 089	870	49 959
RESERVES ORDINAIRES	573 698	0	573 698
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	207 200	0	207 200
RESERVE SPECIAL DE REEVALUATION	208 780	14 407 525	14 616 305
RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE	-20 782 434	-7 297 554	-28 079 989
SUBVENTION TERRAIN BOUARADA	0	2 328 025	2 328 025
QUOTE PART SUBVENTION BOUARADA	0	-991 334	-991 334
<u>RESERVES</u>	-19 743 668	8 447 531	-11 296 137
<u>Corrections des Réserves</u>	5 850 436	-332 879	5 517 557
Corrections des Loyers	0	-7 000	-7 000
Elimination Provisions sur intérêts CCA antérieurs	5 087 186	0	5 087 186
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	-3 750	0	-3 750
Elimination Provisions TP SOPINO	767 000	0	767 000
Elimination Int / CCA ant /immob	0	-509 186	-509 186
Effet sur Amort Réduction val Immob	0	183 307	183 307
<u>RESERVES CORRIGÉES</u>	-13 893 231	8 114 652	-5 778 580
<u>Elimination des titres de participation</u>			
	SODINO	SOPINO	Cumul
<u>Capitaux propres & Réserves</u>	24 158 459	14 714 652	38 873 110
<i>% Intérêt</i>	100%	49,998%	
Quote-part Groupe	24 158 459	7 357 103	31 515 562
Capital	-38 051 690		-38 051 690
Elimination titre de participations détenues		-3 299 900	-3 299 900
Réserves consolidées	-13 893 231	4 057 203	-9 836 028
Part des minoritaires		7 357 549	7 357 549
Actionnaires STB, restant à libérer sur Capital appelé SOPINO			-800 000
Part des minoritaires dans les capitaux propres et réserves			6 557 549

Le tableau de variation des capitaux propres groupe et hors groupe s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
	31/12/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires d'ouverture</u>	<u>20 623 819</u>	<u>21 647 232</u>
Affectation au Fonds social	13 608	12 351
Reprise sur provision antérieure sur Titres SOPINO	-383 000	0
Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-97 522	-99 772
Plus-values de réévaluation	14 616 305	0
Résultat de l'exercice	-257 075	-935 992
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires de clôture</u>	<u>34 516 135</u>	<u>20 623 819</u>

2. Résultat Consolidé :

Le tableau de retraitement du résultat comptable, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
Résultats	-140 808	-377 885	-518 693
<u>Corrections</u>	<u>241 250</u>	<u>20 367</u>	<u>261 617</u>
Elimination Provision sur Intérêts CCA	624 250	0	624 250
Elimination Provisions TP SOPINO	-383 000	0	-383 000
Elimination Reprise sur Provisions Int /CCA	0	0	0
Effet sur Amort Réduction val. Immobilisations	0	20 367	20 367
Résultat Corrigé	100 442	-357 517	-257 076
% Intérêt	100%	49,9985%	
Résultat Consolidé	100 442	-178 753	-78 312

NOTE B.2- PASSIFS NON COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
<u>Lignes de Financement utilisées</u>	<u>18 150 839</u>	<u>19 207 729</u>	<u>-1 056 890</u>
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	11 532 230	12 371 620	-839 390
- Financement IRADA Kef	450 000	450 000	0
- Financement IRADA Jendouba	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement CDC	1 670 000	1 887 500	-217 500
- Financement FR PME	3 200 000	3 200 000	0
<u>Autres Passifs non Courants</u>	<u>19 627 360</u>	<u>7 709 201</u>	<u>11 918 159</u>
- Avances sur cession d'actions	1 294 906	1 431 585	-136 679
- Cautions reçues	2 337 347	1 753 932	583 415
- Avance SEBN à terme (voir Note B4)	7 000 000	0	7 000 000
- Provision pour risque et charge	320 000	320 000	0
- Emprunt	8 675 107	4 203 684	4 471 423
Total	37 778 199	26 916 930	10 861 269

NOTE B.3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	10 515	506 827	517 342
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0	5 340 852	5 340 852
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	53 836	0	53 836
Total	64 351	5 847 679	5 912 030

NOTE B.4- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Produits constaté d'avance	331 412	114 296	217 116
- Personnel, charges à payer	244 392	229 383	15 010
- Provision pour départ à la retraite	94 232	75 374	18 858
- Provision pour congés à payer	142 619	95 606	47 013
- Etat, impôts et taxes à payer	283 991	297 875	-13 885
- CNSS, CNRPS et Assurance Groupe	185 317	201 782	-16 466
- Crédoeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif	41 899	6 551	35 348
- Charge à payer	121 818	211 635	-89 817
- Intérêt couru et non échus	224 223	103 426	120 797
- Avance client SEBN (Voir A)	575 000	0	575 000
Total	2 262 783	1 353 809	908 974

A- AVANCE SUR LOYERS SEBN :*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2021
Avance reçue :	8 000 000
- Reclassement en avance à plus d'un an	-7 000 000
- Affectation sur loyers 2021	-425 000
Solde au 31/12/2021 : Avance courante sur Loyer	575 000

NOTE B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Exigible FOPRODI	2 338 123	1 082 884	1 255 239
Exigible IRADA	512 202	500 781	11 421
Exigible Fonds CDC	59 156	1 233 250	-1 174 094
Comptes courants bancaires débiteurs	244 439	59 662	184 777
Total	3 153 920	2 876 577	277 343

NOTE C.1- REVENUS :

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Revenus des Participations	441 631	332 136	109 495
- Jetons de présence	441 631	332 136	109 495
Revenus des Placements et opérations financière	603 293	430 050	173 244
- Produits Comptes à terme	13 692	20 588	-6 896
- Plus-value / titres SICAV	569	2 713	-2 144
- Dividendes des titres de placements	134 613	12	134 601
- Produits sur comptes de placements	453 003	406 033	46 971
- Intérêts créditeurs	1 416	704	712
Etudes et prestations de services	83 293	101 684	-18 392
- Commissions sur projets financés Fonds CDC	25 891	48 264	-22 374
- Commissions sur projets financés Fonds Rest PME	45 932	34 350	11 582
- Commissions sur fonds IRADA	11 470	11 470	0
- Commission d'études	0	7 600	-7 600
Loyers	2 206 997	1 535 362	671 635
Autres Produits D'exploitation	97 522	103 955	-6 433
Total	3 432 736	2 503 187	929 549

NOTE C.2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES :

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Opérations sur titres :	9 026	38 445	-29 419
- Frais sur titres de placements	1 997	298	1 699
- Pertes sur cessions de titres de placements	3 171	0	3 171
- Moins-value / réévaluation des placements	3 858	38 148	-34 290
Services bancaires :	387 953	437 210	-49 257
- Commissions bancaires	8 324	6 132	2 193
- Intérêts des comptes courants	1 033	265	768
- Intérêt sur emprunts	370 574	399 355	-28 781
- Pénalités et amendes fiscales et sociales	8 021	31 458	-23 437
Total	396 979	475 655	-78 677

NOTE C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Achats non stockés de fournitures	13 548	5 039	8 510
- Achats de carburant	35 438	31 508	3 929
- Loyers et charges locatives	-880	-17 004	16 124
- Achats Divers	3 245	2 615	629
- Eau et électricité	6 019	6 287	-268
- Récupération de Frais	0	-2 174	2 174
Total	57 369	26 271	31 098

NOTE C.4- CHARGES DU PERSONNEL :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Salaires et compléments de salaires	718 708	720 778	-2 070
- Primes et gratifications	494 434	400 213	94 221
- Congés payés	40 265	-58 498	98 763
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	219 735	212 676	7 059
- Assurance Groupe	49 552	41 659	7 893
Total	1 522 695	1 316 827	205 868

NOTE C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Dotations aux amortissements :	1 349 136	1 166 726	182 410
- Amortissements des immobilisations	1 349 136	1 166 726	182 410
Dotations aux Provisions :	-132 185	10 936	-143 121
- Provisions sur titres de participation	160 589	336 344	-175 755
- Provisions sur titres de placement	0	35 170	-35 170
- Provisions pour dépréciation des créances	0	-13 081	13 081
- Provisions pour Indemnité de départ à la retraite	18 858	40 800	-21 942
- Reprise / Provision sur titres de participation	-303 000	-257 209	-45 791
- Reprise / Provision sur titres de placement	-8 633	-87 095	78 462
- Provision départ à la retraite	0	-43 994	43 994
Total	1 216 951	1 177 662	39 289

NOTE C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Loyers	50 335	39 994	10 341
- Entretien et réparations	49 210	62 263	-13 052
- Frais de déplacement	3 343	3 984	-640
- Publicité, publications, relations publiques	26 379	12 148	14 231
- Frais postaux et de télécommunications	18 476	17 473	1 003
- Commissions bancaires	-10 923	0	-10 923
- Jetons de présence	151 563	59 325	92 238
- T.F.P.	37 498	38 773	-1 275
- Taxes sur les véhicules	36 853	3 891	32 962
- Primes d'assurance	54 638	59 624	-4 986
- Réceptions	37 568	19 313	18 255
- Honoraires	95 898	84 611	11 287
- Autres charges diverses	22 501	40 990	-18 489
Total	573 339	442 386	130 953

NOTE C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variations
- Produit sur cession d'immobilisations corporelles	0	2 207	-2 207
- Mise en jeux de caution sur fournisseurs d'immobilisations	75 000	0	75 000
- Gain sur estimation des charges à payer	9 300	0	9 300
- Autres gains ordinaires divers	718	2 767	-2 049
Total	85 018	4 975	80 043

NOTE D.1- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS :

Cette variation s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>					
	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes clients	0	195 457	195 457	0	195 457
Variation des Autres actifs courants	845 105	1 386 128	2 231 233	-628 788	1 602 446
Total	845 105	1 581 585	2 426 690	-628 788	1 797 903

E- ENGAGEMENTS HORS BILAN :**E.1- ENGAGEMENTS RECUS :** (Société mère SODINO SICAR) :

La société mère (SODINO SICAR) a reçu de la part de la société SOTUGAR (assurance), l'engagement de remboursement d'une quotité de ses actifs (Participations et Avances en comptes courants) dont elle a demandé la couverture. Ces actifs ainsi que la quotité couverte, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
Total	1 466 000	1 023 600	

E.2- ENGAGEMENTS DONNEES : (Filiale SOPINO)

En couverture du crédit de 5 Millions de Dinars obtenu de la Banque de l'Habitat (BH), la SOPINO a accordé, à la BH une hypothèque de 1er rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m² à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.

En couverture du crédit de 12 Millions de Dinars obtenu de l'Amen Bank, la SOPINO a accordé, à la cette dernière une hypothèque de 2ème rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m² à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Groupe SODINO SICAR
Av. Taïb M'HIRI- Batiment société des foires de Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
(Etats financiers consolidés)
Exercice clos au 31 Décembre 2021

Messieurs les Actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés :

1) Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan consolidé de **83 623 067 DT**, des capitaux propres consolidé positifs du groupe, hors intérêts des minoritaires de **28 137 350 DT**, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice, part du groupe, s'élevant à **-78 312 DT** et un flux de trésorerie consolidé négatif affecté à l'exploitation de **-1 885 756 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2) Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3) Paragraphe d'observation post-opinion :

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits et les événements suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- La société mère SODINO SICAR a procédé à la réévaluation légale du bâtiment logeant son siège social ainsi que des amortissements correspondants, avec date d'effet au 1^{er} janvier 2021 dégageant ainsi une plus-value de réévaluation de **208 780 DT** portée en capitaux propres ;
- 2- La filiale SOPINO a procédé également à la réévaluation légale de ses bâtiments industriels ainsi que des amortissements correspondants, avec date d'effet au 1^{er} janvier 2021 dégageant une plus-value de réévaluation de **14 407 525 DT** portée en capitaux propres.

Ces réévaluations ont été réalisées sur la base de rapports d'experts indépendants et des indices de réévaluation fixés par le Décret Présidentiel n°2022-297 du 28 Mars 2022 en application de la Loi de finances pour la gestion 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

4) Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.
Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5) Responsabilités du conseil d'administration pour les Etats Financiers Consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6) Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du groupe du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1) Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe susceptible d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 21 novembre 2022,

Le commissaire aux comptes :

Expert-Partners

Expert Partners Sarl
Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre de l'O.E.C.T
Centre Urbain Nord - Tour des Bureaux
Mezzanine - Bureau 04 - 1082 Tunis
Tél. 71 236 344 / 71 750 200 - Fax: 71 767 083
MF: 1510225 M/A/M/000



SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2022 faisant apparaître un total bilan de 419 237 692,078 Dinars et un actif net de 415 044 177,319 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le

29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV Patrimoine Obligataire des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 24 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	239 774 739,318	206 918 741,451	214 702 142,313
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		39 895 667,623	39 354 851,208	39 623 838,197
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		189 431 233,615	156 811 938,063	163 487 242,462
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		10 447 838,080	10 751 952,180	11 591 061,654
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	179 019 174,766	106 193 829,868	75 710 731,561
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	138 199 978,445	99 541 975,977	66 063 068,774
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	40 819 196,321	6 651 853,891	9 647 662,787
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	AC3-A	443 777,994	29 631,840	1 689 305,852
TOTAL ACTIF			419 237 692,078	313 142 203,159	292 102 179,726
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	734 559,261	195 343,469	318 997,493
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	3 458 955,498	94 674,323	2 690 741,023
TOTAL PASSIF			4 193 514,759	290 017,792	3 009 738,516
ACTIF NET			415 044 177,319	312 852 185,367	289 092 441,210
CP1	CAPITAL	CP1	397 764 467,104	300 986 650,902	274 503 202,417
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	17 279 710,215	11 865 534,465	14 589 238,793
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT		15 607 899,096	12 489 868,204	16 518 165,308
CP2-B	CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 671 811,119	-624 333,739	-1 928 926,515
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS REGUL DU RESULTAT		0,000	0,000	0,000
CP2-D	CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			415 044 177,319	312 852 185,367	289 092 441,210
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			419 237 692,078	313 142 203,159	292 102 179,726

ETAT DE RESULTAT

		Période du					
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021	
		au	au	au	au	au	
		30/09/2022	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2021	31/12/2021	
		Montants en Dinars					
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	3 302 808,711	9 968 739,014	2 708 387,153	7 188 368,868	10 181 844,991
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		671 871,133	1 979 468,574	609 304,809	1 831 803,827	2 499 270,816
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2 630 937,578	7 432 656,160	2 099 082,344	4 731 065,139	7 057 074,273
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	556 614,280	0,000	625 499,902	625 499,902
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	3 440 938,815	7 575 516,116	1 828 479,154	6 812 159,918	8 330 960,960
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	80 626,901	887 007,009	889 703,210
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 748 568,936	3 177 655,779	495 344,292	2 761 422,987	3 423 169,292
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		323 033,425	533 740,275	667 689,478	1 915 693,329	2 157 310,638
PR2-D	REVENUS PRISE EN PENSION LIVREE		1 369 336,454	3 864 120,062	584 818,483	1 248 036,593	1 860 777,820
REVENUS DES PLACEMENTS			6 743 747,526	17 544 255,130	4 536 866,307	14 000 528,786	18 512 805,951
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-736 566,307	-1 585 872,117	-396 175,747	-1 205 016,764	-1 590 758,137
REVENU NET DES PLACEMENTS			6 007 181,219	15 958 383,013	4 140 690,560	12 795 512,022	16 922 047,814
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-132 649,597	-350 483,917	-100 649,496	-305 643,818	-403 882,506
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 874 531,622	15 607 899,096	4 040 041,064	12 489 868,204	16 518 165,308
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		378 285,773	1 671 811,119	-659 385,209	-624 333,739	-1 928 926,515
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			6 252 817,395	17 279 710,215	3 380 655,855	11 865 534,465	14 589 238,793
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-378 285,773	-1 671 811,119	659 385,209	624 333,739	1 928 926,515
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		283 232,187	509 029,766	131 648,433	-125 279,583	162 745,680
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-23 881,492	-651 101,593	-26 818,635	310 993,127	322 782,308
RESULTAT NET DE LA PERIODE			6 133 882,317	15 465 827,269	4 144 870,862	12 675 581,748	17 003 693,296

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022 Montants en Dinars	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022 Montants en Dinars	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021 Montants en Dinars	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021 Montants en Dinars	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	6 133 882,317	15 465 827,269	4 144 870,862	12 675 581,748	17 003 693,296
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	5 874 531,622	15 607 899,096	4 040 041,064	12 489 868,204	16 518 165,308
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	283 232,187	509 029,766	131 648,433	-125 279,583	162 745,680
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-23 881,492	-651 101,593	-26 818,635	310 993,127	322 782,308
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 987 245,291	110 485 908,840	-24 142 015,577	2 050 973,092	-26 036 882,613
SOUSCRIPTIONS	110 482 543,843	389 936 697,671	48 939 253,679	207 850 428,409	255 843 237,060
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	74 584 200,000	266 767 900,000	34 871 000,000	150 644 300,000	183 953 000,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	161 583,121	857 784,313	49 440,105	224 094,099	305 603,849
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	31 917 680,873	114 161 566,778	12 469 187,258	53 698 586,659	65 889 256,822
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	3 819 079,849	8 149 446,580	1 549 626,316	3 283 447,650	5 695 376,389
RACHATS	-97 495 298,552	-279 450 788,831	-73 081 269,256	-205 799 455,317	-281 880 119,673
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-65 767 700,000	-190 772 900,000	-52 174 100,000	-148 684 600,000	-201 708 000,000
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-145 732,891	-591 675,133	-66 958,814	-206 379,224	-335 616,847
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-28 141 071,584	-81 608 578,237	-18 631 198,917	-53 000 694,705	-72 212 199,922
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-3 440 794,076	-6 477 635,461	-2 209 011,525	-3 907 781,389	-7 624 302,904
VARIATION DE L'ACTIF NET	19 121 127,608	125 951 736,109	-19 997 144,715	14 726 554,840	-9 033 189,317
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE LA PERIODE	395 923 049,711	289 092 441,210	332 849 330,082	298 125 630,527	298 125 630,527
AN4-B FIN DE LA PERIODE	415 044 177,319	415 044 177,319	312 852 185,367	312 852 185,367	289 092 441,210
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE LA PERIODE	2 691 472	2 019 687	2 389 865	2 197 237	2 197 237
AN5-B FIN DE LA PERIODE	2 779 637	2 779 637	2 216 834	2 216 834	2 019 687
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE LA PERIODE	147,103	143,137	139,275	135,682	135,682
B- FIN DE LA PERIODE	149,316	149,316	141,126	141,126	143,137
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,97%	5,77%	5,27%	5,36%	5,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 30/09/2022

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/09/2022 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2022 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société détient des lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2022. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-4 Traitement des opérations de pension livrée :

- Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif net
Obligations de sociétés			38 412 560,000	39 895 667,623	9,61%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA TF	5 000	300 000	322 805,918	0,08%
TN0006610414	ATTIJARI LEASING 2016-1 CB	10 000	200 000	202 344,110	0,05%
TN0001900950	BH SUBORDONNE 2016-1 CB TF	10 000	200 000	204 865,753	0,05%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	10 000	1 000 000	1 054 917,260	0,25%
TN0004700654	ATL 2015-2 CC TF	10 000	200 000	207 406,027	0,05%
TNZSBU7F6WY	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	20 000	2 000 000	2 145 201,096	0,52%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	78 000	4 632 960	4 807 697,096	1,16%
TN0004700670	ATL 2016-1 CC TF	10 000	200 000	203 261,370	0,05%
TN0001901032	BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	20 000	400 000	412 174,641	0,10%
TN0003100765	BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2	20 000	400 000	403 860,252	0,10%
TN0004700712	ATL Subordonné 2017	20 000	1 200 000	1 272 723,288	0,31%
TN0004700761	ATL 2018-1 CAT. B TMM+2.2%	10 000	200 000	202 887,584	0,05%
TN0005260153	MEUBLATEX 2015 TR/D TF	9 000	180 000	182 880,197	0,04%
TN0002102119	TLF 2019-1 CA TV	10 000	400 000	407 635,397	0,10%
TN0001600444	Attijari Bank Subordonné 2015	10 000	200 000	211 046,575	0,05%
TN0002101897	TL 2015-2 - CAT.B - TF 7.75%	20 000	400 000	414 336,438	0,10%
TN0002101988	TL 2017-2 - CAT.B - TF 8.20%	50 000	3 000 000	3 126 706,849	0,75%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	23 000	1 840 000	1 906 110,948	0,46%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	20 000	2 000 000	2 138 419,726	0,52%
TN0006610513	ATTIJARI LEASE 2018-1 CB TV	20 000	400 000	408 301,501	0,10%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A TF	10 000	800 000	855 355,616	0,21%
TN0002601201	STB 2020-1 CA TF	20 000	1 200 000	1 246 395,616	0,30%
TN0002102077	TL SUB 2018 CAT A TV TMM2.70	10 000	400 000	420 655,759	0,10%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	30 000	3 000 000	3 092 830,356	0,75%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	38 500	3 850 000	3 992 574,466	0,96%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	3 000	120 000	122 872,918	0,03%
TN0006720122	MODERN LEASING SUB 2018-1 A TV	20 000	400 000	411 837,326	0,10%
TN0002102093	TL SUB 2018-CAT B TV TMM+3.00	10 000	800 000	842 663,408	0,20%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	20 000	1 600 000	1 688 065,753	0,41%
TN8J8QFA4123	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TF	13 896	1 389 600	1 423 224,513	0,34%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TV	20 000	2 000 000	2 049 801,644	0,49%
	ATL 2022-1 CA TF	35 000	3 500 000	3 513 808,219	0,85%
AC1-B Emprunts d'Etat			182 911 126,000	189 431 233,615	45,64%
Obligations d'Etat			122 000 000,000	124 267 209,096	29,94%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	250 000	25 000 000,000	25 443 616,438	6,13%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	170 000	17 000 000,000	17 118 040,548	4,12%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB	50 000	5 000 000,000	5 314 253,699	1,28%

TNHG2VXQ3BG0	TF EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB	150 000	15 000 000,000	15 576 427,397	3,75%
TNQVHB5WZ2K2	TF EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB	140 000	14 000 000,000	14 309 856,438	3,45%
TNFOOWIRG8H7	TF EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB	210 000	21 000 000,000	21 430 857,863	5,16%
TNRGVSC8DE3	TV EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB	130 000	13 000 000,000	13 039 961,644	3,14%
TN0JN6PVVH3	TF EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB	120 000	12 000 000,000	12 034 195,069	2,90%
Bons du Trésor Assimilables			60 911 126,000	62 899 243,392	15,15%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00%	4 070	3 925 686,000	4 018 281,288	0,97%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	9 200	8 537 370,000	8 796 522,658	2,12%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	11 700	11 231 180,000	11 634 301,096	2,80%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6.00%	7 500	6 974 500,000	7 323 650,685	1,76%
TN0008000606	BTA 13 AVRIL 2028 6.70%	13 480	12 837 920,000	13 176 419,419	3,17%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	5 500	5 315 750,000	5 583 077,123	1,35%
TN0008000648	BTA 15 JUIN 2023 6%	5 195	4 957 550,000	5 031 333,233	1,21%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	7 600	7 131 170,000	7 335 657,890	1,77%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)				2 264 781,128	0,55%
AC1-C Titre des OPCVM			10 447 024,843	10 447 838,080	2,52%
TN0001800556	SICAV TRESOR	74 300	7 647 587,707	7 628 158,100	1,84%
TN0006830012	SICAV AXIS TRESORERIE	18 245	2 000 051,936	1 993 521,680	0,48%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	7 900	799 385,200	826 158,300	0,20%
Total du portefeuille titres			231 770 710,843	239 774 739,318	57,77%

(1) Ce montant s'élevant au 30/09/2022 à **2 264 781,128 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **3 302 808 ,711 Dinars** du 01/07/2022 au 30/09/2022 contre **2 708 387,153 Dinars** du 01/07/2021 au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au	au	au
	30/09/2022	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2021	31/12/2021
Revenus des Obligations de sociétés	671 871,133	1 979 468,574	609 304,809	1 831 803,827	2 499 270,816
Revenus des Emprunts d'Etat	2 630 937,578	7 432 656,160	2 099 082,344	4 731 065,139	7 057 074,273
Revenus des autres valeurs (titres OPCVM)	0,000	556 614,280	0,000	625 499,902	625 499,902
Total	3 302 808,711	9 968 739,014	2 708 387,153	7 188 368,868	10 181 844,991

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à **138 199 978,445 Dinars**, contre **99 541 975,977 Dinars** au 30/09/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021	Montant au 31/12/2021
Bons du Trésor à Court Terme	0,000	392 185,821	0,000
Certificats de Dépôt	82 605 398,230	34 485 734,498	26 484 552,999
Autres placements (Dépôt à terme)	20 323 033,425	34 038 979,414	15 003 813,698
Prise en pension livrée	35 271 546,790	30 625 076,244	24 574 702,077
Total	138 199 978,445	99 541 975,977	66 063 068,774

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôts à moins d'un an				82 173 548,342	82 605 398,230	19,90%
TNTIQZIRWEA1	CDP 110J 10/10/2022	8,9	AB	20	9 788 204,116	9 982 239,517	2,41%
TN526V2BRPM6	CDP 40J 17/10/2022	9	BTE	20	9 920 792,079	9 968 127,490	2,40%
TNJT8XEIXXA4	CDP 182J 19/12/2022	8,25	BTE	10	4 839 846,406	4 928 871,063	1,19%
TNO3TS8CK9J1	CDP 40J 19/10/2022	9	BTE	8	3 968 316,832	3 985 664,510	0,96%
TN8UEP0BKZG9	CDP 91J 19/12/2022	9,25	BTE	30	14 725 827,356	14 761 262,702	3,56%
TN6DZXFALVH9	CDP 10J 01/10/2022	8,03	BIAT	10	4 991 097,635	5 000 000,000	1,20%
TNJEOAISVT76	CDP 10J 02/10/2022	8,03	BIAT	8	3 992 878,108	3 999 286,381	0,96%
TNV8FC0GYTJ1	CDP 10J 03/10/2022	8,03	AB	5	2 495 548,818	2 499 108,176	0,60%
TNXUAY8WMYS3	CDP 10J 03/10/2022	8,03	BIAT	23	11 479 524,561	11 495 897,608	2,77%
TNRW1WE9NQY9	CDP 10J 04/10/2022	8,03	BIAT	5	2 495 548,818	2 498 662,562	0,60%
TNDO2CHIURN6	CDP 10J 05/10/2022	8,03	BIAT	6	2 994 658,581	2 997 860,576	0,72%
TN8WWQ1KFX Y1	CDP 10J 06/10/2022	8,03	BIAT	8	3 992 878,108	3 996 435,087	0,96%
TN86VDLMUX41	CDP 10J 07/10/2022	8,03	BIAT	5	2 495 548,818	2 497 326,911	0,60%
TNBNNQHWZOV5	CDP 10J 08/10/2022	8,03	BIAT	4	1 996 439,054	1 997 505,672	0,48%
TN63GBXZ3KC0	CDP 10J 09/10/2022	8,03	BIAT	4	1 996 439,054	1 997 149,975	0,48%

AC2-A-2 Dépôts à Terme :

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme				20 000 000,000	20 323 033,425	4,90%
DAT 94J-03/10/2022	8,01%	BIAT		8 000 000,000	8 129 213,370	1,96%
DAT 94J-03/10/2022	8,01%	BIAT		12 000 000,000	12 193 820,055	2,94%

AC2-A-3 Pension livrée :

Désignation	Taux	Banque	Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif Net
Pension livrée				35 044 756,392	35 271 546,790	8,50%
Prise en pension 5325 BTA 7,4% Février 2030 21J-17/10/2022	8,03%	AB	26/09/2022	4 999 715,445	5 005 291,517	1,21%
Prise en pension 4000 BTA 7,5% Décembre 2028 31J-10/10/2022	8,03%	BTE	09/09/2022	3 878 877,808	3 897 912,323	0,94%
Prise en pension 6778 BTA 6% Octobre 2023 31J-03/10/2022	8,03%	BT	02/09/2022	7 000 487,850	7 045 771,283	1,70%
Prise en pension 1000 BTA 6% Avril 2023 31J-10/10/2022	8,03%	BTE	09/09/2022	1 014 623,151	1 019 602,132	0,25%
Prise en pension 5239 BTA 6,3% Octobre 2026 91J-03/10/2022	8,20%	BTE	04/07/2022	5 000 858,743	5 102 237,263	1,23%
Prise en pension 2137 BTA 7,4% Février 2030 91J-05/12/2022	8,03%	AB	05/09/2022	1 999 283,523	2 010 878,257	0,48%
Prise en pension 4058 BTC 13 Semaines 23/11/2022 31J- 03/10/2022	8,03%	BTE	02/09/2022	4 000 438,660	4 026 315,942	0,97%
Prise en pension 117 BTA 6,7% Avril 2028 31J-10/10/2022	8,03%	BTE	09/09/2022	107 298,440	107 824,977	0,03%
Prise en pension 3077 BTA 7,2% Février 2027 22J-11/10/2022	8,03%	BT	19/09/2022	3 000 681,169	3 008 712,992	0,72%
Prise en pension 4100 BTA 8% Novembre 2030 10J-06/10/2022	8,03%	BTE	26/09/2022	4 042 491,603	4 047 000,104	0,98%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à **40 819 196,321 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3-A. Autres Créances D'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à **443 777,994 Dinars** contre **29 631,840 Dinars** au 30/09/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021	Montant au 31/12/2021
Sommes à recouvrer au titre des souscriptions	443 552,474	29 631,840	1 689 305,852
Autres créances d'exploitation	225,520	-	-
Total	443 777,994	29 631,840	1 689 305,852

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **3 440 938,815 Dinars** du 01/07/2022 au 30/09/2022 contre **1 828 479,154 Dinars** du 01/07/2021 au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à CT	0,000	0,000	80 626,901	887 007,009	889 703,210
Revenus des Certificats de Dépôt	1 748 568,936	3 177 655,779	495 344,292	2 761 422,987	3 423 169,292
Revenus des autres placements (DAT)	323 033,425	533 740,275	667 689,478	1 915 693,329	2 157 310,638
Revenus de prises en pension livrée	1 369 336,454	3 864 120,062	584 818,483	1 248 036,593	1 860 777,820
Total	3 440 938,815	7 575 516,116	1 828 479,154	6 812 159,918	8 330 960,960

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à **4 193 514,759 Dinars** contre **290 017,792 Dinars** au 30/09/2021 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021	Montant au 31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	734 559,261	195 343,469	318 997,493
PA 2	Autres créditeurs divers	3 458 955,498	94 674,323	2 690 741,023
Total		4 193 514,759	290 017,792	3 009 738,516

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2022 à **734 559,261 Dinars** contre **195 343,469 Dinars** au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	123 020,196	71 871,417	134 167,260
Dépositaire	168 694,519	51 600,635	50 662,973
Distributeurs	442 844,546	71 871,417	134 167,260
Total	734 559,261	195 343,469	318 997,493

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2022 à **3 458 955,498 Dinars** contre **94 674,323 Dinars** au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021	Montant au 31/12/2021
Etat, impôts et taxes	56 625,551	32 949,473	6 421,995
Redevance CMF	34 458,012	25 464,235	25 210,962
Rémunération CAC	26 052,270	21 286,322	28 124,774
Jetons de présence	10 395,592	6 522,590	8 048,511
Provision pour charges diverses	11 722,689	3 795,271	4 682,446
Sommes à payer au titre de rachats	3 319 701,384	4 656,432	2 618 252,335
Total	3 458 955,498	94 674,323	2 690 741,023

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2022 au 30/09/2022 à **736 566,307 Dinars** contre **396 175,747 Dinars** du 01/07/2021 au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	316 497,830	656 220,154	158 470,302	482 006,703	636 303,252
Rémunération du dépositaire	103 570,647	273 431,809	79 235,148	241 003,359	318 151,633
Rémunération des distributeurs	316 497,830	656 220,154	158 470,298	482 006,703	636 303,252
Total	736 566,307	1 585 872,117	396 175,747	1 205 016,764	1 590 758,137

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2022 au 30/09/2022 à **132 649,597 Dinars** contre **100 649,496 Dinars** du 01/07/2021 au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	103 595,371	273 451,986	79 234,577	241 000,901	318 146,874
Impôts et Taxes	16 174,707	41 845,037	10 952,384	34 113,998	45 073,462
Rémunération CAC	9 513,425	25 058,311	6 838,452	20 292,363	27 130,815
Jetons de Présence	1 582,065	4 694,606	1 505,785	4 481,063	5 993,114
Publicité et Publication	1 211,794	3 595,868	1 483,199	4 499,021	6 017,129
Diverses charges d'exploitation	572,235	1 838,109	635,099	1 256,472	1 521,112
Total	132 649,597	350 483,917	100 649,496	305 643,818	403 882,506

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

·	Montant	:	201 968 700,00
·	Nombre de titres	:	2 019 687
·	Nombre d'actionnaires	:	2 673

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	:	266 767 900,000
·	Nombre de titres émis	:	2 667 679

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	:	190 772 900,000
·	Nombre de titres rachetés	:	1 907 729

Capital au 30.09.2022

·	Montant en nominal	:	277 963 700,000
·	Sommes non Capitalisables (1)	:	733 076,584
·	Sommes capitalisées (2)	:	119 067 690,520
·	Nombres de titres	:	2 779 637
·	Nombre d'actionnaires	:	2 925

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/09/2022 à **733 076,584 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	609 039,231
1- Résultat non capitalisables de la période	-142 071,827
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	509 029,766
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	-651 101,593
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	
2- Régularisation des sommes non capitalisables	266 109,180
<input type="checkbox"/> Aux émissions	857 784,313
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-591 675,133
Total des sommes non capitalisables	733 076,584

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2022 à **119 067 690,520 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30/09/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	71 925 463,186
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	14 589 238,793
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	32 552 988,541
<input type="checkbox"/> Aux émissions	114 161 566,778
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-81 608 578,237
Total des sommes capitalisées	119 067 690,520

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	16 518 165,308
Régularisation du résultat capitalisable	-1 928 926,515
Sommes capitalisées – Exercice 2021	14 589 238,793

CP2-Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/09/2022 se détaille ainsi :

Rubriques	30/09/2022
Résultat capitalisable de la période	15 607 899,096
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1 671 811,119
Sommes capitalisables	17 279 710,215

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Charges de gestion des placements	30/09/2022	30/09/2021
Revenus des placements	6,312	6,316
Charges de gestion des placements	-0,571	-0,544
Revenu net des placements	5,741	5,772
Autres charges d'exploitation	-0,126	-0,138
Résultat d'exploitation	5,615	5,634
Régularisation du résultat d'exploitation	0,601	-0,282
Sommes capitalisables de la période	6,217	5,352
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,601	0,282
Variation des +/- values potentielles/titres	0,183	-0,057
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,234	0,140
Résultat net de la période	5,564	5,718

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,434%	0,373%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,096%	0,095%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	4,270%	3,865%
Actif net moyen (en DT)	365 534 024,087	323 118 627,549

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;

En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

Il est à noter qu'en vertu de la convention de délégation de la gestion administrative et comptable des OPCVM gérés, conclue en date du 24/12/2021 entre TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS, cette dernière a été désignée comme gestionnaire administratif et comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Ce changement, dument agréé par le CMF, entre en vigueur à compter du 03/01/2022.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée en faveur de ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entre elles au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.